

SPÉCIAL 8 MARS
Témoignages

MONDE
Mariées pour la vie?

BOUQUINS
Florence Montreynaud

MARS-AVRIL 2010

:: Gazette

www.gazettedesfemmes.com

Tout sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs

DES FEMMES



DEVENIR PARENTS COÛTE QUE COÛTE



13



9

Caroline Hayeur / Agence Stock Photo



16



23



25

Josiane Farand pour 60 millions de filles

DOSSIER PROCRÉATION ASSISTÉE DEVENIR PARENTS COÛTE QUE COÛTE

13 Un miracle à quel prix?

Les avancées de la procréation assistée servent en partie la cause des femmes, et c'est tant mieux! Mais avons-nous suffisamment réfléchi aux complications possibles pour la santé publique ainsi qu'à la fortune que l'État s'apprête à déboursier pour financer ces nouvelles techniques de reproduction?

16 À qui la faute?

L'infertilité n'est pas le fruit du hasard. Avant d'engloutir efforts et milliards pour pallier ses conséquences, il faudrait plutôt travailler en amont, notamment en favorisant les conditions sociales propices à la conception des enfants.

18 La vérité expliquée aux enfants

Aux enfants issus d'un don de sperme ou d'ovules, il faut révéler le secret de leurs origines, malgré l'envie de garder cette histoire secrète.

21 La loterie du risque

Un billet chèrement payé pour un gros lot pas nécessairement de tout repos! En jeu : la santé des mères et des enfants à naître.

23 Quand le désir devient un droit

La fabrication de bébés sur commande pose nécessairement des questions éthiques... pas toujours faciles à cerner.

6 La violence, une histoire sans fin?

Occultée, la misogynie? Plusieurs participantes se sont exprimées sur cette question lors d'un atelier mis sur pied par le Conseil du statut de la femme et la *Gazette des femmes* à l'occasion du colloque international visant à commémorer les 20 ans de Polytechnique. Retour sur un événement porteur de sens.

11 SPÉCIAL 8 MARS Féminisme intergénérationnel

Témoignages de quelques lectrices sur l'émancipation des femmes, un engagement qui traverse les âges.

25 L'apprentissage de la liberté

Déterminée à préserver les femmes de la violence, la Zimbabwéenne Betty Makoni enseigne aux filles de son pays à parler pour briser le cycle ancestral de la misère physique et morale.

27 La crise à profit

Les femmes constitueraient-elles les piliers d'un renouveau économique? Des expertes le croient.

RUBRIQUES

3 LA RÉDACTION VOUS PROPOSE | 4 BOÎTE AUX LETTRES | 5 MOT DE LA PRÉSIDENTE |
9 PERSPECTIVE CSF | 30 BOUQUINS | 32 MONDE | 35 BILLET

Claudel Huot



LE REVERS DE LA MÉDAILLE

● **P**as de doute, la procréation assistée est un sujet à la mode depuis quelques mois. Le bal a été lancé avec l'adoption de la Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée (projet de loi 26) en juin dernier, qui promet notamment la gratuité de trois traitements de fécondation *in vitro*. Ensuite, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie a déposé un avis sur la question en novembre, incluant 19 recommandations. Puis, en janvier 2010, un article publié dans *Le Devoir* nous apprenait que l'État aspire à implanter un système universel et public de procréation assistée au Québec. Une fois les cordons de la bourse déliés, jamais faire des enfants n'aura été si accessible... sans être une partie de plaisir pour autant.

Les nouvelles technologies de reproduction avaient déjà la cote malgré des prix exorbitants. Devenues gratuites, elles seront davantage prisées par ceux et celles qui souhaitent devenir parents. Encore quelques mois d'attente, le temps que soient adoptés les deux règlements en préparation découlant de la loi 26 qui visent à encadrer la pratique des cliniques privées, pour que soit donné le coup d'envoi de la gratuité des services de procréation assistée. Ce qui devrait être chose faite durant la première moitié de l'année. Le rêve d'enfant sera alors accessible pour un plus grand nombre de Québécois. En contrepartie, la facture risque d'être salée! Le ministère de la Santé et des Services

Devenues gratuites, les nouvelles technologies de reproduction seront davantage prisées par ceux et celles qui souhaitent devenir parents.

sociaux estime que la quantité de fécondations *in vitro* devrait quintupler d'ici 2013. Sans compter les investissements importants qu'entraînera l'implantation de ces services dans le réseau public, en termes d'infrastructures certes, mais aussi d'expertise. Et ce, dans un contexte où l'on souhaite réduire les dépenses publiques. Dans un système où l'accès aux obstétriciens-gynécologues est difficile.

Sans écarter la question de l'argent, la *Gazette des femmes* a choisi de fouiller ce sujet délicat en gardant à l'esprit qu'au cœur du débat se trouvent la santé des femmes et la vie de futurs êtres humains. Et que dans le sillage de la reproduction de l'espèce, des enjeux méritent d'être soulevés, entre autres le privilège de donner naissance à un enfant. Une notion qui semble peu à peu se transformer en droit. Le droit, notamment, de concevoir sa progéniture au moment qui convient. S'est également imposé à notre réflexion

l'acharnement apparent à fabriquer des bébés sur commande à l'aide de méthodes de pointe, mais avec si peu d'égard pour la santé des femmes et des enfants à naître. D'autres préoccupations ont aussi émergé : les souffrances physiques et psychologiques découlant des nombreux essais souvent nécessaires à la fécondation *in vitro*. Les déceptions encourues. Les risques de grossesses multiples. Les efforts déployés pour guérir un problème de fertilité qui pourrait être résolu en amont. Certaines de nos questions sont demeurées sans réponses. Mais nous espérons que notre discussion franche avec des spécialistes et les témoignages de parents ayant vécu l'expérience vous permettront de mieux cerner les enjeux liés à l'offre croissante en matière de procréation assistée.

Enfin, je porte à votre attention une courte entrevue réalisée avec Florence Montreynaud dans la rubrique Bouquins. Cette amie du Québec, femme de tête pourvue de convictions féministes inébranlables et militante de la première heure, ose nous parler d'amour. Rafrâchissant! ::

Nathalie Bissonnette
Rédactrice en chef

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Écrivez-nous vos commentaires et réactions par courriel après avoir parcouru notre dossier *Devenir parents coûte que coûte* au gazette@csf.gouv.qc.ca.



BOÎTE AUX LETTRES

Faites-nous parvenir vos commentaires!

Pour vous publier, nous avons besoin de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Vos coordonnées demeureront confidentielles. Les lettres peuvent être abrégées.

■ gazette@csf.gouv.qc.ca

■ Gazette des femmes
Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, bureau 300
Québec (Québec) G1R 6E2



Être nue, naturellement

On se pose bien des questions dans votre article *Des fesses pour la bonne cause?* (janv.-févr. 2010). Je suis d'accord sur le droit strict à la vie privée, et qu'à un moment donné, peut-être, on pourra, en tant que femme, être fière d'être nue sans penser à mal. L'évolution nous a fait un si beau corps, capable de résister à pas mal de choses, d'avoir des enfants, alors pourquoi en avoir honte?

Lynda D'Ortun-Boyer
Laval

Mauvaise représentation

Pour la première fois depuis que je lis la *Gazette des femmes*, j'ai été un peu déçue

par votre dossier (*Elles redéfinissent la cinquantaine*, janv.-févr. 2010). C'est peut-être parce que, âgée moi-même de 56 ans, je suis directement concernée par le sujet. La situation des femmes interviewées ne me semble pas tellement représenter celle de la majorité des femmes de ce groupe d'âge, principalement en ce qui a trait à leur situation professionnelle. Pourquoi ne pas avoir interrogé des femmes de milieux plus modestes, ayant des emplois plus communs? Personnellement, je connais davantage de femmes qui occupent des postes de secrétaire, de vendeuse, d'infirmière, ou qui travaillent dans des ministères ou des institutions financières. Il me semble que cela aurait davantage reflété la réalité.

Claude Geoffroy
Joliette

Touchée!

Je prends la peine de vous écrire pour vous dire combien votre numéro sur les femmes dans la cinquantaine m'a rejointe. Les propos qu'a recueillis Ariane Émond correspondent tellement à ce que je vis! À la différence que je suis au début de la quarantaine... Maintenant remise d'une séparation douloureuse précédée d'une relation longue et compliquée, je savoure chaque jour ma liberté et je mise sur l'amitié et les petits bonheurs que la vie m'apporte quotidiennement. Merci à Ariane Émond et à ces femmes qui m'ont ouvert le chemin et qui continuent de m'inspirer!

Pascale Grégoire
Sainte-Julie

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article *Des fesses pour la bonne cause?*, publié dans notre numéro de janvier-février 2010. Nous avons cité les propos de Josée Néron à titre de professeure en droit à l'Université Laval, alors que M^{me} Néron y occupe plutôt la fonction de chargée de cours en droit. Toutes nos excuses!

Depuis 1979, cette publication est élaborée à l'initiative et sous la supervision du Conseil du statut de la femme, qui en est l'éditeur.

- **Directrice**
Nathalie Savard
- **Rédactrice en chef**
Nathalie Bissonnette
- **Rédaction-révision**
Sophie Marcotte
- **Correction d'épreuves**
Sophie Marcotte et Annie Paré

- **Réalisation graphique**
Michèle Tellier
- **Adjointe administrative**
Gaétane Laferrière
- **Impression**
Transcontinental
- **Marketing et publicité**
Gaétane Laferrière, tél. : 418 643-4326
ou 1 800 463-2851
- **Courriel**
gazette@csf.gouv.qc.ca

- **Site Internet**
www.gazettedesfemmes.com
- **Changements d'adresse et retours postaux**
Gazette des femmes
Service aux abonnements
4380, rue Garand
Saint-Laurent (Québec) H4R 2A3
Tél. : 1 800 665-5372
Télec. : 514 333-9795
gazettefemmes@quebecorworld.com
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010
ISSN : 0704-4550
© Gouvernement du Québec

Les articles publiés dans la *Gazette des femmes* sont indexés dans Repère depuis le volume 2, n° 7 jusqu'à aujourd'hui. On peut également consulter les textes intégraux au www.placealegalite.gouv.qc.ca à partir du volume 20, n° 2.

La *Gazette des femmes* se dégage de toute responsabilité par rapport au contenu des publicités publiées dans ses pages.

Poste-publications — n° de convention : 40069512

**Conseil du statut
de la femme**

Québec





Au moment d'envoyer la Gazette sous presse, nous apprenions le décès du mari de Christiane Pelchat, Serge Marcil. Le personnel ainsi que les membres du Conseil du statut de la femme sont de tout cœur avec la présidente et lui transmettent leurs condoléances les plus sincères.

ÉCARTER D'EXCELLENTES CANDIDATES EN MÉDECINE : INADMISSIBLE!

Un débat sur la féminisation des facultés de médecine alimente l'actualité québécoise depuis un certain temps. D'ailleurs, le 2 décembre dernier, j'apprenais, à la lecture de l'article *Féminisation des facultés de médecine. Une perche tendue aux hommes*, publié dans le journal *Métro*, que l'Université de Montréal envisageait de modifier ses critères de sélection dans le but de favoriser l'admission de candidats masculins à la faculté de médecine.

À mon sens, rien ne pourrait justifier que d'excellentes candidates féminines soient écartées des facultés de médecine au profit de candidats masculins moins performants sur le plan scolaire, sous prétexte que les étudiantes forment maintenant la majorité des personnes recrutées. Une discrimination positive à l'égard des hommes serait non fondée!

Selon ce qu'écrivait la journaliste du *Métro*, l'Université songerait à changer la pondération des critères de sélection pour la faculté de médecine en abaissant à 40 % celui des résultats scolaires pour faire place à une lettre de motivation, appuyée par des répondants, comptant pour 10 %. Le poids total accordé à l'entrevue de sélection demeurerait à 50 %.

Toujours selon l'information rapportée dans cet article, ces nouvelles mesures de pondération accorderaient davantage d'importance à des éléments subjectifs au détriment des résultats scolaires. Avons-nous évalué les conséquences de cette manière de faire? Souhaitons-nous vraiment mettre en doute l'objectivité de la cote R (cote de rendement au collégial), alors que sur tout le territoire

québécois, il s'agit de la méthode utilisée par les universités pour évaluer l'excellence du dossier scolaire? Si cette cote perd du poids dans le calcul de la pondération, on peut se demander quelle assurance auraient les candidates et les candidats d'avoir été écartés selon des critères de sélection équitables et non faussés. Et, en cas de doute, sur quoi pourrait s'appuyer une demande d'appel de la décision rendue?

Le thème de la féminisation de la médecine figurait également au calendrier d'un colloque étudiant, tenu à Montréal en janvier dernier, sous l'égide de l'Association médicale du Québec (AMQ). Réunis pour l'occasion, quelque 200 étudiants ont discuté de la question et échangé sur la possibilité d'imposer une limite au nombre d'admissions féminines dans les facultés de médecine. Selon les propos du président de l'AMQ, le Dr Jean-François Lajoie, lors d'une entrevue accordée le 18 janvier à Benoît Dutrizac (*Dutrizac, l'après-midi* sur les ondes de 98,5 FM, Montréal), si les quatre panélistes invités à débattre de la question étaient d'avis qu'il fallait tendre vers un meilleur équilibre entre les gars et les filles dans les facultés de médecine, il semble – heureusement! – qu'ils étaient loin d'être convaincus de la pertinence de mettre en place des mesures de discrimination positive à l'endroit des hommes. Néanmoins, le débat reste ouvert.

La médecine étant un secteur d'études contingenté, il est nécessaire que la sélection des candidats s'appuie sur des critères objectifs et non discriminatoires, et sur un processus transparent. En outre, les médecins ayant la santé et la vie de leurs patients entre leurs mains, il est

essentiel de nous préoccuper de recruter les meilleurs étudiants et étudiantes.

Le Conseil du statut de la femme ne peut faire abstraction des débats qui ont cours sur cette question. Sacrifier le critère d'excellence en invoquant la nécessité d'exercer une discrimination positive en faveur des candidats masculins serait une pratique non fondée, voire illégitime. Car contrairement aux jeunes femmes, aucun obstacle n'a jamais été mis sur la route des jeunes hommes qui voulaient s'orienter vers la médecine. De plus, les mesures de discrimination positive qui sont permises en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne lorsqu'un groupe est victime de discrimination systémique – ce qui n'est pas le cas ici – visent à favoriser l'engagement d'une personne appartenant à un groupe sous-représenté, à compétences égales. Jamais le Conseil n'a appuyé des mesures qui auraient favorisé l'embauche de femmes moins compétentes pour corriger la discrimination systémique dont elles sont victimes.

J'ai donc écrit à la chancellerie de l'Université de Montréal, madame Louise Roy, pour lui faire part de mon indignation et l'informer que nous allions suivre ce dossier avec attention.

Car le Conseil ne saurait rester silencieux si une discrimination, à la même enseigne que celle présente au siècle dernier, devait s'insinuer à l'encontre des jeunes femmes dans le processus de sélection des futurs médecins. ::

Christiane Pelchat

Présidente
Conseil du statut de la femme

LA VIOLENCE

Une histoire sans fin?

Inutile de situer l'événement dans son contexte. La tuerie survenue à Polytechnique, on connaît. L'auteur, la date, le lieu et, malheureusement, son dénouement tragique. Pourtant, en parler ouvertement n'a pas été chose facile. Plusieurs affirment qu'il aura fallu presque 20 ans pour analyser le sens et la portée de cette tragédie et faire émerger la parole collective des femmes. **Retour sur un colloque significatif et mobilisant.**

| par Nathalie Bissonnette et Marc Rouillier

Les 4, 5 et 6 décembre dernier, plusieurs centaines de participantes étaient réunies à l'UQAM pour entendre des universitaires, des intervenantes et des militantes féministes venues partager le fruit de leur réflexion à l'égard du drame de Polytechnique en replaçant l'événement dans l'histoire des rapports sociaux de sexe, en particulier dans le contexte de l'expression montante de l'antiféminisme et des violences masculines contre les femmes.

D'entrée de jeu, le panel réuni pour donner le coup d'envoi de ce colloque international impressionnait. Une Italienne, Patrizia Romito, professeure de psychologie sociale à l'Université de Trieste; une Québécoise, Micheline Dumont, historienne et professeure émérite à l'Université de Sherbrooke; une Française, Florence Montreynaud, historienne, féministe et auteure; et enfin, une journaliste et documentariste québécoise, Francine Pelletier. À tour de rôle, et profondément inspirées de leurs disciplines et horizons respectifs, ces intellectuelles ont partagé avec les participantes le sens qu'elles avaient donné à cet événement.

Car oui, le 6 décembre 1989 a un sens. Sans aucun doute. Les propos seront



Le colloque a rappelé que plus jamais un tel drame ne doit se produire.

Marie-Andrée Boivin

donc convaincus, mais nuancés. Entre la perpétration d'un crime terroriste à l'endroit des féministes – et la peur du changement social que celles-ci incarneraient – et l'expression d'un geste violent s'inscrivant dans l'ensemble des violences contre les femmes, un même motif unissait les panélistes invitées à faire part de leur analyse de ce que plusieurs considèrent comme un crime sexiste inscrit dans l'histoire: la nécessité de se souvenir! « Parce qu'il y a toujours de la haine des femmes. » « Pour que les victimes ne soient pas mortes pour rien. » « Parce qu'il y a un malaise, qu'il y a eu cassure, une sorte de sépa-

ration entre les femmes et les hommes et que ça continue depuis ce temps. » « Pour ne pas qu'un tel drame se répète. »

Des dizaines de chercheuses – quelques chercheurs aussi –, québécoises et étrangères, sont venues communiquer les résultats de leurs travaux. Énormément de propos ont été tenus lors de ces trois journées de réflexion et de commémoration. La présentation de recherches de pointe, d'analyses, de programmes d'intervention sur le terrain destinés principalement à aider les femmes victimes de violence;

l'exposition d'engagements et d'initiatives masculines en matière de violence faite aux femmes et la dénonciation de situations d'une violence inimaginable dans notre pays, à notre époque, sont là autant d'informations qui donnaient matière à s'abreuver, à réfléchir. Autant de renseignements qui auront permis à toutes les participantes de réaffirmer leur volonté d'éradiquer les violences contre les femmes. Les propos entendus ont convaincu de la nécessité d'agir, encore.

Le colloque nous a aussi rappelé l'importance de rester vigilantes. Les Nations Unies l'affirment : la violence à l'égard des femmes constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues. La violence sexiste ne viole pas seulement les droits humains, elle entrave aussi la productivité, réduit le capital humain et sape la croissance économique. Le monde entier est interpellé : hommes et femmes. Pourtant, même dans les pays occidentaux, là où l'égalité des sexes a gagné plusieurs jalons, la voie pour vaincre les rapports de domination demeure parsemée d'obstacles, ont souligné les communications entendues au colloque.

Antiféminisme ou misogynie?

En tête de liste des difficultés à surmonter : l'antiféminisme. La présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Christiane Pelchat, se disait d'ailleurs très préoccupée par la montée de propos méprisants à l'endroit des femmes. « S'il existe un terreau fertile pour qu'une telle tragédie [Polytechnique] se produise de nouveau, il se pourrait bien que les propos de certains animateurs de radio – celle que l'on qualifie de "radio poubelle" – constituent le germe potentiel de la haine et de la violence à l'endroit des femmes. Raison de plus pour dénoncer toute prise de parole, notamment sur la place publique, contenant des propos discriminatoires ou violents envers les femmes. »

Pendant et après l'atelier, les participantes ont échangé avec le CSF et la Gazette dans le but de réfléchir à la question :
Avons-nous occulté la misogynie?

Jocelyne Gagné

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
Entre Elles, Saguenay–Lac-Saint-Jean

« Les jeunes filles et les femmes victimes d'agressions sexuelles que l'on aide avec les CALACS reçoivent, au quotidien, des messages de haine. Le discours intérieur de leurs agresseurs se nourrit de messages à caractère haineux à l'endroit des femmes. »

Claire Alarie

Membre du Comité condition féminine de la Fédération
interprofessionnelle de la santé du Québec

« Le mot **féminisme** est devenu un gros mot. On voit des femmes sursauter et se retirer en disant : "Moi? Non! Je ne suis pas féministe." Ce sont pourtant toutes des femmes qui réussissent et qui se battent pour les droits des femmes, mais qui ne veulent pas être associées à ça [le féminisme]. »

Louise Langevin

Avocate et titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition
des femmes à l'Université Laval

« On sait ce qu'est le racisme, mais je ne suis pas sûre que l'on sache ce qu'est le sexisme. Il n'y a pas de racisme ordinaire, qu'on endurerait. Mais il y a du sexisme ordinaire qu'on tolère. C'est peut-être parce qu'on pense que l'égalité est déjà là. »

Le CSF s'est interrogé sur les répercussions de l'antiféminisme sur l'atteinte de l'égalité entre les sexes depuis quelque temps déjà. Un questionnaire qui, selon l'organisme, pouvait pertinemment être soulevé en atelier lors du colloque sur Polytechnique, d'autant plus que le CSF souhaitait contribuer activement aux événements de commémoration de Polytechnique. Le CSF a donc voulu donner la parole aux femmes afin de chercher à savoir si la société québécoise avait occulté la misogynie.

L'échange entre le CSF et les participantes s'est déroulé lors d'une activité tenue sous le thème « Violence politique, violence symbolique et résistance ». Ont été entendues la présentation de Fanny Bugnon, docto-

rante en histoire de l'Université d'Angers en France, intitulée *Ce terrible pas que les femmes ont franchi... Discours et enjeux de l'(in)visibilité de la violence politique des femmes (Europe, 1970-1998)*, qui rapportait notamment les différentes formes que prenait l'antiféminisme dans les médias français; et celle de Bernard Dagenais, chercheur et professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval à Québec, sous le titre *Peut-on contrer la violence autrement que par la violence?*

À la suite de ces deux présentations, la discussion a été lancée par une brève mise en contexte évoquant certains écrits, notamment l'article signé Diane Guilbault et titré *Comme un volcan mal éteint* (section Polytechnique 6 décembre

TROUBLER LE REPOS



Frédérique Ménard-Aubin

Cette œuvre des Guerrilla Girls a été conçue dans le contexte des événements commémoratifs de Polytechnique pour dénoncer la violence contre les femmes et la misogynie. Ce collectif d'artistes anonyme fondé en 1985 signale les inégalités sexistes dans le monde de l'art et dans la société.

1989 sur Sisyphe.org), lequel souligne « à quel point les médias avaient donné la parole à des hommes, certains fort sympathiques à la cause des femmes, mais qu'en leur confisquant ainsi la parole, ils ont privé les femmes, et surtout les féministes, de la possibilité d'exprimer publiquement leur analyse », et rappelant la définition de l'égalité du CSF, « le droit égal de chacune et de chacun de faire ce qui est en sa puissance ».

Les échanges ont permis de constater que le sujet abordé en atelier était loin d'être banal et qu'il interpellait les participantes de façon préoccupante. Malgré des contraintes de temps et un horaire chargé, plusieurs femmes ont assisté à la discussion et nombre d'entre elles se sont exprimées sur la question. Certaines, n'ayant pu le faire en atelier, ont eu l'occasion de donner leur point de vue aux représentants du CSF et de la *Gazette des femmes* dans les coulisses du colloque.

Conclusion? Les participantes ont affirmé haut et fort que la misogynie était omniprésente dans notre société sans toutefois être audible dans le dis-

cours public, comme l'une d'entre elles le précisait: « Il me semble qu'elle fleurit de partout, la misogynie. On a évité, sciemment dans certains cas, de la qualifier ainsi. Nos grands pionniers [NDLR: certains animateurs de radio poubelle ont ici été cités] ont eu, ont et auront le micro. Et cela continue. Occultée, la misogynie? Vraiment pas. On évite simplement de dire qu'il s'agit de haine des femmes. »

Une des participantes a souligné que « l'absence de la notion de crime contre le genre dans le Code criminel contribue à occulter la misogynie ». Pour elle, « la solution pour enrayer la propagande haineuse et la misogynie réside dans l'ajout au Code criminel du genre comme élément de discrimination ».

Une autre a défendu l'urgence d'enseigner à nos enfants la nature de la discrimination sexuelle et des violences faites aux femmes: « On intervient sur les plans microsocial et psychologique, mais on évacue complètement de notre éducation toute la question liée au patriarcat. Il y a un vide complet sur le plan éducatif. Un vide des mots. C'est quoi, le patriarcat? Avons-nous déjà enseigné ce concept à nos enfants? Pourtant, il s'agit d'un type d'organisation présent dans toutes les sociétés. »

Francine Descarries, professeure et coordonnatrice de la recherche à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, affirmait quant à elle lors de l'atelier: « Le patriarcat est un ordre social oppressif dans lequel s'inscrivent la misogynie et l'antiféminisme. La misogynie exprime le dédain et le mépris à l'égard des femmes, alors que l'antiféminisme est l'expression de la peur. La peur justement de voir se profiler une modification des rapports de sexes. » Le résumé historique des 100 dernières années de la société québécoise, livré par Micheline Dumont en début de colloque, était éloquent de ce point de vue. L'antiféminisme ne date pas d'hier, mais depuis Polytechnique, son expression serait répandue et permise. Il

est vrai que la propagande haineuse à l'endroit des femmes et des féministes semble occuper de plus en plus de place. C'est que sa force de frappe est proportionnelle à l'espace qu'elle occupe: les médias et l'espace public.

Pour en finir avec la haine des femmes

L'une des idées maîtresses à avoir émergé du colloque et de l'atelier concerne la nécessité d'un changement d'ordre social pour vaincre les violences faites aux femmes. Il est encore impératif d'examiner la question d'un point de vue sociétal, notamment pour réussir à contrer les discriminations sexuelles et sexistes ainsi que leurs effets négatifs sur l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, la misogynie et ses diverses représentations méritent d'être vivement dénoncées pour qu'on en finisse avec la haine des femmes et ses manifestations publiques ou privées.

Comme l'a exprimé Francine Pelletier, souhaitons que ce colloque puisse donner « l'impulsion à une révolution inachevée ». « Et on espère que les hommes seront là », a-t-elle ajouté. Ils étaient effectivement peu nombreux, sinon invisibles, lors de ce rassemblement. Pourtant, pour réduire la violence humaine, chacune et chacun doit mener une réflexion personnelle, reconnaître individuellement ses propres limites et s'outiller pour être en mesure de gérer ses frustrations intérieures.

Alors seulement pourrions-nous espérer que les femmes soient à jamais considérées comme des sujets à part entière, et non plus comme des objets de contrôle. Une utopie? Peut-être. Mais c'est là le propre du féminisme, selon Florence Montreynaud. Il faut rêver mieux, enseigner l'amour et projeter ses espoirs dans l'avenir. Et alors d'autres individus prendront le relais pour réaliser demain les utopies d'hier. ::

Pour briser le **carcan** sexiste

L'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes passe notamment par une lutte acharnée contre les stéréotypes sexuels et sexistes de tous les milieux de socialisation. Utopique? Justement, croit Francine Descarries. L'utopie est nécessaire pour imaginer un monde meilleur. Entrevue.

| Propos recueillis par Nathalie Bissonnette

Entre le rose et le bleu : stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin

Le Conseil du statut de la femme s'est associé à Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et coordonnatrice de la recherche à l'Institut de recherches et d'études féministes, pour la réalisation de cette étude.



Pour en finir avec les stéréotypes sexuels et sexistes, pense Francine Descarries, il nous faut promouvoir un changement des mentalités et des pratiques... dans toutes les sphères de la vie!

G **azette des femmes:** Selon les résultats de votre étude Entre le rose et le bleu, la tâche pour venir à bout des stéréotypes apparaît titanesque tant ceux-ci sont dotés d'une capacité régénératrice étonnante. Existe-t-il un antidote?

Francine Descarries: Oui: l'atteinte d'une véritable égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. Les stéréotypes sexuels sont la projection d'opinions toutes faites et réductrices enracinées dans notre réalité sociale immédiate. Ils créent une distorsion des différences entre les sexes qui est sans fondement. « Prêts-à-penser », ils sont utilisés pour nous définir en tant que femmes ou en tant qu'hommes. Conséquemment, ils jouent un rôle important dans notre façon de nous représenter et d'interagir avec l'autre sexe.

Plusieurs auteurs estiment que les stéréotypes sexuels tendent à traduire un consensus à l'égard des rôles sociaux féminins et masculins. De ce point de vue, ils sont le reflet de l'inégalité entre les sexes. Ils canalisent des représentations des rapports entre les sexes insuffisamment remises en question qui finissent par s'imposer comme des évidences pour justifier la division sociale des femmes et des hommes et la discrimination systémique qui en résulte. Il y a alors lieu de penser que la reconnaissance réelle du principe de l'égalité

entre les sexes et la disparition des facteurs systémiques de discrimination à l'égard des femmes rendraient caduc le recours aux stéréotypes sexuels. Cette reconnaissance les dépouillerait, en quelque sorte, de leur « utilité » sociale puisqu'ils n'ont pas d'existence intrinsèque hors des contextes sociaux et historiques dans lesquels ils se déploient.

La famille est un milieu particulièrement important au regard de la transmission des stéréotypes sexuels. Comment sensibiliser les parents, actuels ou futurs, afin qu'ils prennent pleinement conscience de l'existence des stéréotypes et de leurs effets sur leurs enfants?

Il existe un consensus selon lequel la famille représente le lieu premier où l'enfant apprend les représentations et les comportements stéréotypés de son sexe. Il y a donc urgence d'appuyer toute initiative qui favoriserait l'apprentissage du rôle parental dans une perspective égalitaire. Pourtant, à ce jour, l'essentiel de nos interventions se limite à des énoncés de principe sur l'importance de sensibiliser les familles au rôle qu'elles peuvent jouer pour aider à débarrasser la société du carcan sexiste. Nul doute que le caractère privé de la famille barre la route à la mise en œuvre de programmes d'intervention efficaces destinés aux parents. Et, que je sache, aucun programme scolaire ne propose des cours de « parentalité ».

Une campagne médiatique qui ciblerait les parents pourrait certes les encourager à débusquer les stéréotypes, souvent implicites, véhiculés par les jouets ou l'habillement des enfants, tout comme par leurs propres comportements et attitudes. Une telle campagne pourrait également être l'occasion de sensibiliser les parents aux effets négatifs de la reproduction des stéréotypes sur le développement, le bien-être personnel et la capacité de ces futurs adultes à développer une perception plus égalitaire des rapports entre les hommes et les femmes.

Mais il est clair que la lutte contre les stéréotypes sexuels doit commencer par

une transformation des comportements à la maison, notamment par des changements dans le partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes. Cette lutte appelle également à la mise en œuvre, par les entreprises et les gouvernements, de mesures et de politiques en matière de conciliation famille-travail visant à réduire la division sexuelle des rôles et des tâches au sein de la famille.

Si les stéréotypes n'existent pas en soi, mais qu'ils sont le reflet de rapports inégalitaires entre les sexes et de rôles sexués, il faudrait travailler à éradiquer les facteurs de discrimination. Par où commencer?

Lutte contre les stéréotypes sexuels et lutte contre le sexisme doivent se conjuguer. Elles relèvent d'un seul et même projet sociétal ambitieux et global. Celui-ci commande la promotion de comportements égalitaires tant dans la sphère familiale que publique, de même qu'un changement des mentalités et des pratiques. Certes déjà bien amorcé au Québec, ce changement demeure néanmoins inachevé.

Il est reconnu que l'école constitue le lieu par excellence pour s'attaquer aux stéréotypes sexuels et mener des campagnes de sensibilisation et d'information. Mais l'action pédagogique de l'école risque de demeurer stérile si la lutte n'est pas étendue, entre autres, aux milieux du sport et des loisirs ainsi qu'à ceux de la publicité et des médias. Pour ces derniers, il y a lieu d'exiger la révision et le resserrement des mécanismes de surveillance, et ce, particulièrement en ce qui concerne les usages abusifs de la sexualité, de la violence et du dénigrement à l'égard des femmes. Enfin, il ne faut pas oublier que la lutte contre les stéréotypes sexuels doit aussi viser l'ensemble des milieux de travail, qui fonctionnent encore essentiellement au sein d'une culture organisationnelle androcentriste, c'est-à-dire définie à partir de la seule participation des hommes.

À partir de préjugés sexistes, la société fabrique des femmes et des hommes qui sont ensuite soumis à des codes sociaux selon leur sexe. Dans votre étude, vous écrivez notamment que « la plupart des initiatives élaborées pour lutter contre les stéréotypes sexuels le sont dans diverses dimensions de la vie quotidienne ou encore dans un seul milieu de socialisation à la fois, ce qui réduirait leur efficacité ». N'est-ce pas utopique de penser à une stratégie d'actions concertées, comme vous le prônez, de tous les milieux de socialisation?

Absolument, cela relève de l'utopie. Mais l'utopie est nécessaire pour imaginer un monde meilleur et envisager les stratégies pour y parvenir. L'humaniste français Théodore Monod faisait souvent remarquer que « l'utopie est simplement ce qui n'a pas encore été essayé » et qu'elle « peut devenir la réalité de demain ». En ce sens, l'utopie est au cœur même du projet féministe et de ses aspirations pour plus d'égalité, de justice sociale et de démocratie. C'est pourquoi il est primordial que les initiatives en milieu scolaire soient conjuguées à des actions du même ordre dans les différents milieux de socialisation, notamment les milieux familial et professionnel, ainsi que ceux des loisirs, des médias et de la publicité. Surtout, leurs messages en faveur de l'égalité des sexes ne doivent pas être quotidiennement contredits par les images et les pratiques que renvoient, entre autres, la publicité sexiste, les jeux vidéo, les émissions de télé-réalité et le comportement de certains adultes. Cela étant, je soutiens que l'aspiration à l'égalité doit être appuyée non seulement par un ensemble de pratiques pédagogiques, idéalement articulées les unes aux autres, mais aussi par une volonté sociale et politique de contrer les conditions matérielles, institutionnelles et systémiques de la discrimination sexuelle qui rendent l'expression des stéréotypes sexuels légitime, voire naturelle. ::

COMPLÉMENT D'INFORMATION :

Consultez l'étude complète au www.placealegalite.gouv.qc.ca

Féminisme **intergénérationnel**

D'une génération de femmes à l'autre, la solidarité, l'engagement et l'égalité demeurent des principes fondamentaux qui guident la réflexion et l'action féministes. Pour souligner la Journée internationale des femmes, la Gazette propose un coup d'œil sur les convictions qui animent quelques lectrices à l'aube d'une décennie nouvelle.



Louise Bliodeau

Emilie GUIMOND-BÉLANGER,
21 ANS

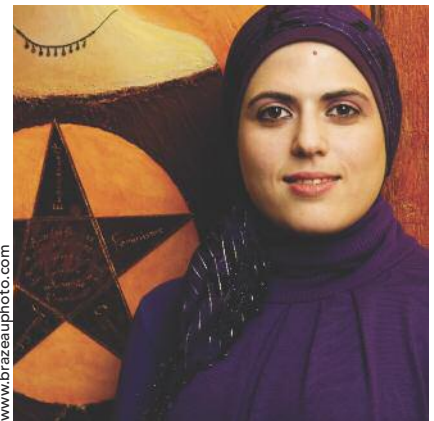
En 2010, on ne naît pas femme, on le devient encore beaucoup : violence, rôles sociaux parentaux, iniquité salariale... Dans une société de plus en plus individualiste, il faut travailler à éveiller les esprits à l'existence du « nous » collectif. Si le 20^e siècle a été le siècle de l'acquisition des droits des femmes, le 21^e siècle sera celui qui devra voir ces droits mis en application.



Louise Bliodeau

Joanie CHALIFOUR, 26 ANS

Ma lutte est celle des femmes. Pour moi, le féminisme, c'est une façon d'être, de faire et de croire. Il transgresse les frontières, les cultures, les ethnies. C'est ma couleur. J'ai appris de féministes québécoises, chiliennes, péruviennes. Le féminisme explique l'exploitation que nous vivons toutes en tant que femmes. Il expose l'importance de la solidarité, de l'éducation et de la sororité pour trouver un juste équilibre entre les hommes et les femmes. Et pour moi, la lutte n'est pas terminée.



www.brazeuphoto.com

Sara DABBOUSSI, 27 ANS

Être féministe, c'est encourager les femmes à faire des choix, à avoir un esprit ouvert à tous les changements de notre civilisation. Je pratique le féminisme en utilisant tous mes atouts et mes connaissances pour aider des femmes à connaître des choses nouvelles et à disposer des moyens nécessaires pour atteindre leur autonomie.



Marie-Hélène Tremblay / Agence Stock Photo

Ghislaine SATHOUD, 40 ANS

En 2010, les femmes ne sont pas libres. Je suis née au Congo-Brazzaville et j'y ai grandi. Si le droit civil place les Congolaises sur le même pied d'égalité que les Congolais, celles-ci sont littéralement écrasées par le poids des coutumes. Bref, nous avons toujours besoin du féminisme pour changer le monde des femmes... Et il faut que ça change!

MARCHE MONDIALE DES FEMMES, PRISE TROIS

Pour la troisième fois de son histoire, la Marche mondiale des femmes appelle les femmes du monde entier à la mobilisation et à l'action. Entre le 8 mars, journée qui marque le début des activités, et le 17 octobre, des centaines de milliers de voix féminines retentiront aux quatre coins de la planète pour lutter contre la pauvreté et la violence envers les femmes. Au Québec, les marcheuses de la province convergeront vers Rimouski, où se déroulera le rassemblement de clôture. Toutes les intéressées peuvent participer. Informez-vous : www.ffq.qc.ca



Louise Bilodeau

Anne BEAULIEU, 47 ANS

Il y a près de 30 ans, lorsque j'étudiais au cégep, mes copines se tenaient loin des discussions sur les droits des femmes par crainte d'être taxées de féministes. Comme si une malédiction était attachée à ce mot. Lorsque j'ai fait le saut en politique municipale en 2005, j'ai eu un choc : celui d'avoir l'impression de faire œuvre de pionnière tant il y avait peu de femmes autour de moi. Après avoir été élue, j'ai été nommée à la Commission femmes de la Ville de Québec. Quelle n'a pas été ma surprise, au moment de la sélection des membres citoyennes, d'entendre mes collègues déclarer que cette commission ne devait surtout pas être une affaire de féministes. La malédiction... encore!

Le féminisme, en 2010, sert exactement à la même chose qu'avant : construire une société plus équitable, plus inclusive, mais surtout plus riche parce qu'elle permet à chacune et à chacun de contribuer à son développement selon ses aptitudes et ses aspirations. Si le mot fait encore peur, c'est peut-être parce que l'atteinte de l'équité va bien au-delà des congés de maternité et des garderies à sept dollars, et passe par bien d'autres changements. Et le changement fait toujours peur...



Louise Bilodeau

Lucie LAVOIE, 55 ANS

Sans le savoir, j'ai grandi entourée de féministes : les femmes de ma famille et les sœurs du Collège Jésus-Marie. Je leur suis reconnaissante pour leur ambition dévouée à m'ouvrir au monde et à me former afin que je devienne autonome par la pratique d'une profession qui m'épanouit.

Le féminisme se veut collectif. Lors du dernier colloque du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Elaine Hémond exprimait son désir que la planète devienne mixte. Je crois que cet objectif ne peut être atteint que par un engagement solidaire et quotidien vis-à-vis de nos collègues femmes, de nos sœurs, de nos filles et de nos amies. Le féminisme se veut aussi individuel et « s'actualise » dans l'intimité de nos relations avec nos conjoints, nos collègues, nos amis. Mon féminisme, je le définis dans ma conviction profonde qu'il est extraordinaire d'être née femme.



Louise Bilodeau

Paule DESGAGNÉ, 60 ANS

Je suis arrivée dans ce monde l'année du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949), l'époque du « sexe faible ». Je ne m'en rendis point compte, toute à l'excitation d'être là... C'est peu après que la « chose » s'est infiltrée. Sans que j'en sois consciente, elle s'est installée au plus creux de la petite fille que j'étais. La comtesse de Ségur – religieusement lue et relue –, l'autorité parentale, l'enfermement à la campagne d'abord, au pensionnat ensuite... Autant d'inspiration pour devenir une « parfaite » petite fille modèle. Parlait-on de féminisme alors? Peut-être... ailleurs.

Il nous a quand même sorties de l'ornière, de la dépendance. Indéniablement. Le féminisme en 2010? Dans le mot même, il y a « coupure », « séparation ». Il me semble que le mot n'est plus de notre époque. Le féminisme n'a pas empêché Polytechnique, pas plus que la violence faite aux femmes. Allez! Il y a du travail à faire. Pourquoi pas sous une autre bannière?



Louise Bilodeau

MURIELLE CÔTÉ, 65 ANS

Le féminisme a provoqué comme résonance chez moi la reconnaissance de diverses capacités : être l'égale de l'homme, pouvoir garder mon nom, être autonome financièrement et indépendante entièrement, faire carrière à titre de professionnelle, sans pour autant me faire reprocher de prendre la place des hommes ou cesser de parler de mes enfants, car la femme n'est pas supposée être au travail lorsqu'elle est mariée.

Le féminisme en 2010? C'est continuer à promouvoir l'accès des femmes à des postes de cadres pour qu'enfin leurs compétences soient reconnues pleinement. Nous avons encore beaucoup à faire à ce chapitre! ::

Devenir parents coûte que coûte



Un miracle à quel prix?

Pour les couples infertiles, la procréation assistée a des allures de miracle. Tellement que plusieurs ferment vite les yeux sur le côté sombre et le coût exorbitant des techniques qui exauceront peut-être leur rêve d'enfant. La RAMQ, qui s'amène à la rescousse, améliorera-t-elle la situation?

| par Hélène de Billy

● ● Depuis la naissance du premier bébé éprouvette il y a 30 ans, ● ● la procréation assistée en a fait, du chemin. Et pas qu'un peu. De la stimulation ovarienne à la fécondation *in vitro* (FIV), en passant par l'insémination artificielle et l'injection de spermatozoïdes, les techniques sont plus efficaces – et utilisées – que jamais. Néanmoins, ces pratiques se trouvent toujours « à mi-chemin entre l'innovation et l'expérimentation », a jugé la Commission de l'éthique de la science et de la technologie du Québec (CEST) dans son rapport sur la question, paru en novembre dernier. « Et les conséquences pour la santé des femmes et le développement des enfants issus des

plus récentes technologies ne sont pas suffisamment documentées. »

Endocrinologue et pionnière de la procréation assistée, la Dr^e Nacia Faure a suivi des patients en infertilité au service d'obstétrique de l'Hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec, au début des années 1980. Elle se souvient de femmes qui auraient presque vendu leur mère pour avoir un bébé. Car dans une société où, selon la jolie phrase d'Alain Souchon, « on nous inflige des désirs qui nous affligent », le rêve d'enfant est hyper médiatisé. On nous fait la promotion de l'enfant à soi, pour soi, au détriment de l'adoption. On invoque le spectre de la dénatalité alors

que la terre est surpeuplée. On fait miroiter les performances de certains traitements contre l'infertilité sans souligner leurs conséquences parfois tragiques.

À n'en point douter, les « savanturiers » de la science reproductive ont des raisons de pavoiser, et tant mieux si certaines de leurs avancées servent la cause des femmes « au même titre que la pilule il y a 40 ans », comme l'affirmait le Dr Seang Lin Tan, directeur du Centre de reproduction McGill, dans le *Globe & Mail* du 19 avril 2007. Mais si le monde de la procréation assistée a parfois des airs de conte de fées, beaucoup de misère humaine se cache

USAGE ABUSIF?

Grâce à la vitrification, des jeunes femmes ont désormais la possibilité de congeler leurs ovules en vue d'une utilisation future. Mise au point par le Dr Seang Lin Tan dans les laboratoires du Centre de reproduction McGill, la prouesse scientifique s'inscrit parmi les avancées les plus spectaculaires en matière de procréation assistée, un domaine pourtant prolifique.

En cinq ans, au Québec, une trentaine de bébés sont nés grâce à cette technologie. Parmi les 200 femmes qui s'en sont prévaluées, plusieurs sont des patientes dans la vingtaine atteintes de cancer, sur le point d'amorcer des traitements de chimiothérapie susceptibles de les rendre stériles. D'autres voulaient simplement se prémunir contre les risques d'une maternité tardive, à savoir la fausse couche (jusqu'à 50 % chez une femme de 40 ans) et la malformation fœtale. « En ces matières, c'est l'âge de l'ovule qui compte », précise le Dr Tan.

Rappelons qu'au Québec, où la moyenne des femmes accouchent pour la première fois à 28 ans, le report de la grossesse est l'une des principales causes d'infertilité. Est-il responsable d'encourager les femmes à ignorer le signal d'alarme de leur horloge biologique? Le Dr Tan est le premier à le reconnaître : « La meilleure façon de prévenir l'infertilité, c'est d'enfanter quand on est encore jeune. »

Mais une femme de 35 ans qui détient une banque d'ovules choisira-t-elle d'avoir un bébé « naturellement », sachant qu'elle a la possibilité d'utiliser le matériel génétique de ses 20 ans? Et dans un contexte où maternité et sexualité sont de plus en plus dissociées, peut-on encore parler des enfants de l'amour ou cette notion est-elle déjà complètement dépassée?

derrière la prolifération de manchettes tapageuses.

Aujourd'hui, avec le budget approprié, toute personne majeure peut se prévaloir de la procréation assistée. On peut faire un bébé à trois, et même à cinq – un donneur de sperme, une donneuse d'ovules, un couple, une mère porteuse. Les contrats de mère porteuse n'étant pas valides au Québec, des couples louent des ventres à l'étranger, un tourisme reproductif dénoncé par le Conseil du statut de la femme. Certains d'entre eux doivent même recourir aux tribunaux pour récupérer des nouveaux-nés dont les origines génétiques ont été égarées dans les dédales de la procréation assistée. On se commande des bébés comme s'il s'agissait du dernier sac à main en vogue... Bref, depuis une vingtaine d'années, diverses pratiques

ont vu le jour, donnant lieu à des comportements que la sociologue Louise Vandelac qualifie « d'autoproduction narcissique ».

À fond la caisse

Ce n'est un secret pour personne, on peut faire des affaires d'or dans le domaine de la fabrication de poupons. De plus, dans les cliniques privées, le médecin porte souvent deux chapeaux : ceux de soignant et d'entrepreneur. Pour avoir une idée des enjeux liés à la procréation assistée au Québec, il faut nécessairement en venir aux questions d'argent.

Les traitements contre la stérilité coûtent cher : jusqu'à 18 000 \$ pour trois essais ou cycles de fécondation *in vitro*. Si on exclut la prise de médica-

ments, dans la grande majorité des cas, les interventions sont pratiquées exclusivement dans les cliniques privées. Jusqu'à maintenant, l'État offrait un crédit d'impôt équivalant à 50 % des coûts de la FIV. Mais avec l'adoption du projet de loi 26 (Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée) en juin dernier, n'importe quelle femme en butte à des problèmes d'infertilité pourra bientôt utiliser sa carte d'assurance maladie pour obtenir trois traitements de FIV ou six inséminations artificielles par enfant. Des interventions qui, selon l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), seront réalisées par les secteurs public et privé.

Promise par le premier ministre, Jean Charest, au cours de la dernière campagne électorale, la mesure consacre la victoire de l'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) et de sa célèbre porte-parole, l'animatrice Julie Snyder. Depuis trois ans, les membres de l'ACIQ luttent sans faiblir pour obtenir le remboursement par la RAMQ des traitements contre l'infertilité. « Avec la mise en vigueur de la loi, le gouvernement fera des économies à long terme », promet Caroline Amireault, présidente de l'Association.

Obstétricienne-gynécologue, spécialiste en endocrinologie de la reproduction et

En septembre 2008, le Conseil du statut de la femme (CSF) a fait part de ses recommandations à la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST) à l'égard des enjeux de société que soulève le développement de la procréation assistée.

- Mémoire du CSF sur le projet de loi 89 : www.placealegalite.gouv.qc.ca sous l'onglet Publications
- Avis de la CEST sur la procréation assistée : www.ethique.gouv.qc.ca
- Avis de la FQPN sur le projet de loi 26 : www.fqpn.ca

affiliée à la clinique de fertilité Ovo, la D^{re} Camille Sylvestre le confirme : « Ce n'est pas la FIV qui coûte très cher, mais les grossesses multiples. » Sa collègue à l'Hôpital Sainte-Justine, la D^{re} Annie Janvier, néonatalogiste et pédiatre, plaide également pour que l'État prenne en charge la procréation assistée. Pourquoi? Pour enrayer l'épidémie de grossesses multiples engendrée par la multiplication des recours à la FIV, qui met en danger la santé publique et coûte une fortune à l'État. « Dans un système géré par l'État, aucune clinique de fertilité ne devrait être autorisée à implanter plus de deux embryons », argue-t-elle. Seule une réglementation rigoureuse a permis à des pays comme la Belgique, la Suède et la Finlande de réduire de manière significative l'incidence des grossesses multiples et les complications liées aux naissances prématurées, a-t-elle observé.

La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), qui réclame depuis toujours l'encadrement de la procréation assistée, souhaite notamment que le projet de réglementation attendu soit soumis à un examen public et adopté avant que ne soient effectués les premiers essais de FIV. Par ailleurs, dans son avis portant sur le projet de loi 26, la FQPN se dit perplexe devant le choix du gouvernement de financer les essais de FIV, alors que l'accès difficile des femmes enceintes aux obstétriciens-gynécologues, aux omnipraticiens accoucheurs et aux sages-femmes est décrié au Québec. L'organisme s'interroge : serions-nous prêts, comme l'a fait la Commission parlementaire de la Suède, elle aussi confrontée au défi du financement de son système de santé, à établir des niveaux de priorité en matière de soins de santé, sachant que les ressources sont insuffisantes et qu'il faut limiter les dépenses publiques?

En attendant, plusieurs trépignent d'impatience. Selon les chiffres fournis par le MSSS, avec la mise en œuvre de la

RÉÉCRIRE LE SCÉNARIO

« Je ne recommencerais jamais ça », lance d'emblée Pascale Navarro, journaliste et collaboratrice de longue date à la *Gazette des femmes*. Son conjoint et elle ont eu recours à la fertilisation *in vitro* il y a plus de 10 ans. Après un an et demi d'éprouvantes démarches, ils s'en sont éloignés avec un grand soulagement.

« Nous sommes d'abord allés dans une clinique de procréation bien connue. Nous n'avons pas du tout aimé la philosophie de l'endroit. C'était très médicalisé et j'avais sans cesse l'impression que le personnel improvisait. Je posais des questions, mais les réponses ne venaient pas », raconte la journaliste. Le couple a ensuite frappé à la porte d'un centre de reproduction universitaire. Mais le bon accueil qu'il y a trouvé n'a rien changé aux pénibles injections d'hormones et au sentiment d'être entraîné dans une mise en scène où le personnel fabriquait une espèce d'euphorie factice, faite d'espoirs le plus souvent déçus. Et surtout, il n'a pas fait taire les interrogations sur le désir d'enfant. « Cette expérience nous a forcés à remettre en question la parentalité. Elle a fait naître une réflexion sur le désir d'enfant. Nous nous sommes interrogés sur la finalité de notre démarche. Pourquoi l'enfant devait-il être de moi? Et à quel prix? » relate Pascale.

Cette réflexion a conduit le couple sur la route de l'adoption. « Nous avons adopté un enfant en Thaïlande. Dès que j'ai vu sa photo, je l'ai eu dans la peau! » (Paule des Rivières)

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, le nombre de FIV passerait de 2 000 à 10 000 par année d'ici cinq ans. « Beaucoup de couples attendent le feu vert du Ministère pour se présenter en clinique », souligne M^{me} Amireault.

Sur Internet, les témoignages abondent, comme celui de cette femme qui a accouché de triplés après un parcours du combattant comprenant 10 inséminations, deux FIV, un endettement considérable – plus de 30 000 \$ de frais –, une grossesse à risque et des enfants prématurés. Sept ans plus tard, non seulement elle ne regrette rien, mais elle veut remettre ça. « Un enfant gratos!!!! Moi?!! » s'exclame celle qui signe tout simplement Nancy, avant d'avouer que, maintenant que le remboursement de la FIV est dans l'air, ça la « titille ».

On s'en voudrait de refroidir un tel enthousiasme. Néanmoins, si le Québec doit affronter un techno-*baby-boom*, il

risque d'en coûter pas mal plus annuellement que les 65 millions de dollars prévus par le ministre Yves Bolduc. Et même si les dépenses devaient s'arrêter là, que penser d'une telle ponction dans un budget – celui du système de santé public – déjà passablement sollicité?

Évoquant l'époque où elle traitait des couples stériles, la D^{re} Nacia Faure dit très bien comprendre le désir d'enfant. Elle se déclare toutefois « atterrée » par la décision du ministre Bolduc. Aujourd'hui médecin dans une résidence de soins palliatifs, elle est confrontée à des besoins tout aussi criants, mais moins spectaculaires. « Si on ne savait plus quoi faire avec notre argent, je serais sans doute d'accord, mais au Québec, je le rappelle, on continue à mourir dans des chambres à quatre lits. » S'il est légitime d'aider ceux qui le veulent à donner la vie, il convient également de permettre à leurs grands-parents de mourir dignement. ::

À qui la faute?

Le diagnostic est tombé : votre couple est stérile. Premier réflexe? Trouver un coupable. Pas facile, selon les experts, puisque même si le problème est d'ordre médical, un ensemble de conditions environnementales et sociales peuvent porter le blâme.

| par Annie Mathieu

● ● ●
A ● ●
vant tout, tirons une chose au clair : mesdames, vous n'êtes pas les seules responsables. « L'infertilité est attribuable autant aux hommes qu'aux femmes », affirme d'emblée Louise Lapensée, docteure à la clinique de fertilité Ovo, avant d'ajouter qu'une partie des causes demeurent encore inconnues.

Du côté des femmes, la stérilité peut être liée à un problème d'ovulation. Certaines n'ovulent jamais, d'autres seulement de temps en temps. La rencontre entre le spermatozoïde et l'ovule est alors impossible ou fort peu probable. Les causes sont variables, la plus fréquente étant le syndrome des ovaires polykystiques, provoqué par un excès d'hormone mâle. Trop d'exercice, un poids insuffisant ou une ménopause prématurée peuvent également entraîner l'anovulation.

L'infertilité tubaire est aussi possible; il s'agit de l'obstruction ou de l'altération des trompes de Fallope. Ces dernières, aussi appelées trompes utérines, constituent le passage par lequel les ovules se rendent jusqu'à l'utérus. Si le chemin est bloqué ou altéré, la stérilité peut s'ensuivre. Certaines infections transmises sexuellement (ITS) ou l'endométriose peuvent occasionner ce genre de problème.

Chez les hommes, la fertilité dépend essentiellement de la production et de la circulation du sperme. Le nombre de spermatozoïdes qu'il contient peut être insuffisant, ou son débit trop lent. Selon la D^{re} Lapensée, une varice au scrotum peut, dans certains cas, diminuer la mobilité du sperme. Des anticorps, apparus à la suite d'une chirurgie ou sans raison précise, peuvent aussi amoindrir le pouvoir fécondant du liquide séminal.

Ainsi, homme ou femme, la personne infertile n'y est souvent pour rien, bien que des habitudes de vie saines et des relations sexuelles protégées puissent prévenir certaines maladies liées à l'incapacité de concevoir un enfant. Or, dans l'avis qu'elle a remis en novembre dernier au ministère de la Santé et des Services sociaux, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST) recommande au gouvernement de financer des programmes de recherche sur la prévention de l'infertilité. Mais si on exclut les troubles médicaux des aspirants pères et mères, quel pourrait bien être l'objet de ces recherches?

Au banc des accusés

La sociologue Louise Vandelac, qui a siégé à la Commission royale sur les

nouvelles techniques de reproduction (1991) et qui anime aujourd'hui le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE), est d'avis qu'il est primordial de diriger ces recherches vers la santé environnementale, « un domaine boudé par l'*establishment* médical ».

« C'est un facteur important à considérer. Il touche une partie significative de la population », soutient-elle, énumérant une série de recherches ayant déjà prouvé que les polluants organiques présents dans l'environnement provoquent des perturbations endocriniennes. Ces polluants auraient donc une incidence sur la quantité de spermatozoïdes et la qualité du sperme, et pourraient figurer parmi les facteurs expliquant certains cancers hormonaux, chez les hommes comme chez les femmes. Pour pallier ce problème « évitable », M^{me} Vandelac persiste à dire qu'il est nécessaire de revoir certaines normes environnementales québécoises, notamment celles encadrant les pesticides et la qualité de l'air.

Mais ce n'est pas tout d'améliorer la qualité de l'environnement. On doit également bonifier la conjoncture sociale dans laquelle les humains évoluent. Cette dernière, disent les



Les femmes ne sont pas les seules responsables de l'infertilité. Une partie des causes demeurent toutefois inconnues.

LE PLUS TÔT SERA LE MIEUX

Une femme de moins de 30 ans a chaque mois environ 30 % de chances de tomber enceinte de manière naturelle. Ce taux chutera à 15 % par mois lorsqu'elle sera âgée entre 35 et 40 ans. Et au-delà de 40 ans, une femme sur deux aura recours aux services d'une clinique de fertilité. De plus, les risques de fausse couche augmentent passé ce cap : pour les femmes de 45 ans, ils sont de l'ordre de 75 %, contre 15 % pour les femmes âgées de moins de 30 ans.

spécialistes, n'est pas propice aux enfants, du moins à la conception de ceux-ci à un âge où les conditions gagnantes pour la fertilité sont réunies.

D'abord, un principe de base à retenir : « la fertilité chez les femmes diminue avec l'âge en raison de la quantité limitée d'ovules », explique la D^{re} Lapensée (voir encadré). Élémentaire? Beaucoup de femmes semblent l'oublier, déplore la médecin, découragée par les vedettes hollywoodiennes « âgées » qui se pavanent avec leur ribambelle de bébés. « Cela fait circuler le message que la médecine est capable de tout et qu'il n'y a pas vraiment d'âge limite pour tomber enceinte. C'est faux! »

Elle tient également à souligner que ces grossesses tardives ne sont généralement pas naturelles; elles ont été rendues possibles grâce à des dons d'ovules. « On ne veut pas que les femmes fassent des bébés avant d'être

prêtes, mais il faut que la population soit davantage informée de la baisse de la fertilité féminine avec les années », soutient-elle.

« L'âge de la première naissance s'est déplacé », renchérit Louise Vandelac. Les couples reportent leur projet parental pour réunir les conditions financières, professionnelles et amoureuses idéales. « Ce qui veut dire que lorsqu'ils se décident enfin, il est déjà très tard! » déplore la sociologue, qui compare ce débat à celui sur la conciliation travail-famille au début des années 1990. Pour elle, la question de « l'après-bébé » demeure primordiale, mais il faut aussi penser à « l'avant-bébé »! Elle suggère notamment l'implantation d'un congé parental pour les étudiants et des contrats d'embauche beaucoup moins précaires pour les jeunes travailleurs.

Même son de cloche du côté de la D^{re} Annie Janvier, néonatalogiste et

pédiatre à l'Hôpital Sainte-Justine, qui évoque le débat politique et social entourant cette question d'âge. « Y a-t-il suffisamment de garderies à faible coût dans les universités pour les femmes qui poursuivent leurs études? La réponse est non », clame celle qui croit qu'il est temps que le gouvernement s'ouvre les yeux : les conditions de vie des Québécoises ont changé.

Mais surtout, on ne doit jamais perdre de vue l'objectif fondamental. « De manière plus générale, ce qu'il faut, c'est préserver les conditions de régénération des êtres, des populations et des milieux de vie », résume Louise Vandelac. D'où la nécessité, dit-elle, d'intervenir en amont dans le débat sur la procréation assistée. Prévenir plutôt que guérir : ce principe prend ici tout son sens. ::

La vérité expliquée aux enfants

Les parents qui ont eu recours à un don de sperme ou d'ovules pourraient être tentés de dissimuler ce « détail » à leur progéniture. Mauvaise idée. Dans ce cas-ci, toute vérité est bonne à dire.

| par Paule des Rivières

● ● es copines de Léonie, 6 ans, ont écarquillé les yeux ● ● lorsqu'elle leur a dit qu'elle n'avait pas de papa. Sa maman, Caroline, ne fait pas de cachettes. « La première fois qu'elle m'a demandé si elle avait un papa, Léonie avait 2 ans. Ma fille connaît son histoire. Elle comprend ce qu'elle est en âge de comprendre : que je n'avais pas d'amoureux, que j'ai dû aller chez le docteur, qu'il m'a donné une petite graine. Elle a déjà entendu le mot *insémination* mais ne l'a pas retenu, et c'est normal », raconte la jeune quadragénaire. Toujours célibataire, Caroline juge sa décision d'avoir un enfant comme la meilleure qu'elle ait prise de sa vie. « Si j'avais pu, j'en aurais eu 12. »

Elle n'a sans doute pas fini de répondre aux questions de sa fille; rien là de plus naturel. Les parents qui ont recours au don de sperme (ou d'ovules) ont une histoire particulière à raconter à leurs enfants. Et il est important de divulguer

cette vérité, ce qui, dans le cas des couples hétérosexuels, n'est pas automatique. « Les parents ne doivent pas faire semblant que l'enfant est d'eux », souligne la psychologue Danièle Tremblay, qui offre notamment du soutien aux couples à la clinique de fertilité Ovo. « Dès qu'il y a don, il y a une troisième personne qui sera toujours présente. Elle doit être incorporée d'une manière ou d'une autre. »

Richard et Josée ont opté assez rapidement pour l'insémination avec donneur, après avoir appris qu'une intervention chirurgicale avait compromis la fertilité de Richard. « La nouvelle a eu l'effet d'un coup de couteau en plein cœur », raconte Josée, qui avait alors 30 ans et était habitée par un fort désir de fonder une famille. Ils ont envisagé l'adoption, mais l'ont vite écartée, notamment parce que « le recours à un donneur nous permettait d'avoir l'enfant avec nous dès son premier jour ». Sans compter que Josée vivrait l'expérience de la grossesse.

Treize ans après cette discussion, le couple a deux filles et un garçon.

La plus vieille a 11 ans, le cadet, 7 ans, et la plus jeune, 1 an. Pour la première, cinq essais ont suffi, mais pour les deux autres, il aura fallu respectivement 15 et 16 essais. Temps, argent, tests à répétition, injections d'hormones et émotions en montagnes russes ont figuré au menu de cette décennie.

Mais aujourd'hui, les enfants sont là. C'est le principal. Le couple a révélé la vérité à l'aînée il y a trois ans. Les choses se sont précipitées, car une petite cousine avait vendu la mèche. L'enfant a alors demandé à sa mère si c'était vrai que son père n'était pas son vrai père. Josée lui a expliqué que son père avait toujours été là, qu'il avait été le premier à la tenir dans ses bras, mais qu'il avait fallu recourir à une graine de l'extérieur. Leur fille n'en a pas reparlé depuis.





Ni les nombreux essais, ni les soins médicaux spécialisés, ni même la valse des émotions n'ont eu raison du désir de Richard et Josée de fonder une famille aujourd'hui composée d'Alexandre, de Sofia et de Laurence.

« Le donneur a donné la vie, mais le père, c'est mon conjoint », résume Josée en ajoutant que Richard et elle ont néanmoins accepté cette part d'« identité cachée » chez leurs enfants. « Par exemple, on ne dira pas : "Celui-là, c'est le portrait craché de son père" », illustre Josée, qui s'avoue heureuse qu'au Canada, les donneurs soient anonymes, alors que dans certains pays, comme la France, ils ont le droit de savoir qui sont leurs enfants.

Marie-Josée et Josée, elles, formaient un couple depuis un an lorsque le projet d'avoir un enfant s'est imposé. À la suite de démarches infructueuses en clinique privée, puis dans un établissement de santé, elles ont décidé de procéder elles-mêmes à l'insémination, à la maison, en s'assurant au préalable de disposer d'une seringue stérilisée et de sperme... à portée de main! En l'occurrence, celui du frère de Josée. Elles n'ont pas vraiment envisagé l'adoption, car cette option est

Caroline et Léonie, 6 ans, forment une famille heureuse issue de l'insémination avec donneur anonyme.

ardue pour les couples de même sexe, dit Josée. Et puis, « le désir de Marie-Josée de porter l'enfant était très fort ».

En août 2007, un garçon voit le jour et Josée se réjouit doublement : « Cet enfant-là, il a mes gènes! » Même si leur décision n'est pas totalement arrêtée, Marie-Josée et Josée privilégieront vraisemblablement la voie de l'honnêteté. « Il est fort pro-



bable que nous dirons à notre fils qui est le géniteur. J'en parlais justement récemment avec mon frère », relate Josée en précisant qu'elle laisse néanmoins le débat ouvert. Cela dit, dans ce

cas-ci, le donneur n'a aucun droit sur l'enfant, car il n'y a pas eu de rapports sexuels. L'acte de naissance indique que le bébé a une mère et une co-mère.

Une porte entrouverte

Une fois que l'enfant sait qu'il est issu d'un donneur, peut-il, lorsqu'il est assez âgé, partir à la recherche de ses origines? Pas si simple, vu que les donneurs sont le plus souvent anonymes. Mais les choses pourraient changer. Car il existe un mouvement – comme ce fut le cas pour les enfants adoptés – en faveur de l'accès aux renseignements sur le géniteur.

Dans l'avis qu'elle a remis au ministre de la Santé et des Services sociaux en

novembre dernier, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST) souhaite que des modifications soient apportées au Code civil afin que les enfants issus de dons de gamètes soient sur le même pied d'égalité que les enfants adoptés, au regard de l'accès à l'information sur leurs origines.

La CEST ne va cependant pas jusqu'à réclamer l'obligation de dévoiler le secret des origines d'un enfant, consciente qu'un tel geste n'est pas toujours dans l'intérêt de l'enfant. Mais elle ouvre une porte. « Nous nous dirigeons vers une levée de l'anonymat du donneur », confirme l'éthicien Thierry Hurlimann, coordonnateur de recherche aux programmes de bio-éthique de la faculté de médecine de

l'Université de Montréal, qui a fait partie du comité de travail de la CEST sur la procréation assistée.

Tout comme la psychologue Danièle Tremblay, M. Hurlimann souhaite également que les parents qui ont recours à un donneur bénéficient d'un accompagnement plus complet. Tous deux désirent en outre qu'un véritable débat public ait lieu pour permettre à la société de reprendre en main un enjeu qui lui a jusqu'à maintenant échappé. Car à ce jour, la procréation assistée s'est essentiellement occupée des parents en manque d'enfants. « Maintenant, il faut s'interroger sur la façon dont la société aidera les enfants issus d'un don à devenir adultes », résume M^{me} Tremblay. ::

FÉMINISME ET « DÉVELOPPEMENT DURABLE »,

UNE ALLIANCE
POSSIBLE?

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec, du 30 mai au 5 juin 2010

Pour sa huitième édition,

L'UNIVERSITÉ FÉMINISTE D'ÉTÉ

vous convie à une semaine intensive d'échanges et de débats sur les objectifs et les pratiques du féminisme en matière de développement social en compagnie d'une brochette de conférencières et conférenciers dynamiques œuvrant dans divers milieux et disciplines.

► Aucun préalable

► Reconnaissance officielle sous forme d'unités de formation continue ou de crédits de 1^{er} ou 2^e cycle

► Tarif réduit pour les personnes étudiantes, retraitées et membres de groupes de femmes

TARIFS, FORMULAIRES ET MODALITÉS

www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

418 656-2131, poste 8930

universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca

Le RFAQ, le génie féminin en action à travers le Québec.

Entrepreneures, gestionnaires, professionnelles et travailleuses autonomes, le RFAQ vous fournit des moyens éprouvés de valoriser vos compétences, votre visibilité et votre créativité :

Réseau des
femmes d'affaires
du Québec inc.



- Activités de réseautage à l'échelle régionale, provinciale et internationale
- Formations, mentorat et cellules d'entraide
- Privilèges économiques avantageux

Information sur les activités régionales du RFAQ

Tél. : 514 521-2441 ou 1 800 332-2683 Téléc. : 514 521-0410

Centre
d'entrepreneuriat
féminin
du Québec

Aux femmes entrepreneures ou gestionnaires, francophones et anglophones, le CEFQ offre des formations, des ateliers et du coaching axés sur la gestion des entreprises et les nouvelles technologies.

CEFQ Tél. : 514 521-5733 ou 1 866 521-5733 Téléc. : 514 521-0410 www.cefq.ca

www.rfaq.ca



La loterie du risque

Grossesses multiples, bébés prématurés : les risques augmentent chez les femmes qui ont recours à la procréation assistée. Sans compter les problèmes de santé physique et psychologique qui guettent les nouveaux parents de triplés...

| par Annie Mathieu

● ● C'est comme une loterie : les mères qui ont des jumeaux ont 50 % de « chances » de voir leurs bébés aller en néonatalogie », affirme la D^{re} Annie Janvier, pédiatre et néonatalogiste à l'Hôpital Sainte-Justine. Pour les triplés, le chiffre grimpe à 90 %, comparativement à 8 % chez les enfants « uniques ».

En 2006, la D^{re} Janvier tirait la sonnette d'alarme dans un mémoire déposé à la Commission des affaires sociales du gouvernement du Québec. « Au cours

des dernières années, les naissances de jumeaux ont augmenté de 30 à 40 %, et les grossesses de trois fœtus et plus, de 300 à 400 %. Ce « succès » en termes de naissances vivantes pour les cliniques de fertilité s'est traduit par une augmentation de 1,5 % des naissances prématurées au Canada », écrivait-elle.

Couches à changer, biberons à préparer et bébé à consoler : les mamans en ont souvent plein les bras à la naissance de leur enfant. Imaginez que ces tâches soient multipliées par deux, trois ou

même quatre, et qu'en plus, les petits naissent avec des complications! « Et les complications fœtales des grossesses multiples sont nombreuses », poursuit la néonatalogiste, citant notamment l'augmentation des malformations, des retards de croissance intra-utérins et des morts *in utero*.

La D^{re} Janvier parle même d'« épidémie » de grossesses multiples et d'enfants prématurés, à un point tel que dans les services de néonatalogie des hôpitaux québécois, les lits pour accueillir les

poupons nés avant terme manquent cruellement. Les coupables, selon elle? Les cliniques de fertilité privées qui, pour augmenter les chances de succès, transfèrent plusieurs embryons à la fois dans l'utérus de la femme ou stimulent tellement ses ovaires que plusieurs ovules sont fécondés.

Mais attention, les couples sont souvent les premiers à réclamer l'implantation de plusieurs embryons pour forcer le destin et essayer d'avoir deux bébés du même coup. Un budget serré ou la perspective de repasser par le douloureux processus de fertilisation en clinique motivent ce désir.

Danièle Tremblay, psychologue affiliée à la clinique de fertilité Ovo, le confirme: les couples qui la consultent désirent si ardemment un enfant qu'ils sont prêts à tout. « Quand on soulève les risques de grossesse multiple, il n'est pas rare qu'ils répondent: "C'est pas grave, la famille sera faite!" » rapporte-t-elle. Elle regrette que dans bien des cas, les futurs parents ne se rendent pas compte de ce qui les attend. « Plus tard, lorsqu'ils n'en peuvent plus, ils reçoivent peu de sympathie de leur entourage, qui leur dit: "On vous avait prévenus!" »

Bébés et mamans sous surveillance

Raymond Lambert, biologiste associé au Département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université Laval et spécialiste des questions liées à la reproduction, a remarqué que depuis quelques années, les cliniques québécoises et canadiennes transfèrent moins d'embryons en fécondation *in vitro* (FIV). « Mais cela a eu très peu d'incidence sur les grossesses multiples engendrées en FIV, puisque selon la Société canadienne de fertilité et d'andrologie, les programmes canadiens de FIV engendrent presque autant de bébés issus de grossesses multiples que de grossesses simples », explique-t-il.



Les couples sont souvent les premiers à réclamer l'implantation de plusieurs embryons pour forcer le destin et essayer d'avoir deux bébés du même coup.

Mais même un bébé issu d'une grossesse simple en FIV est légèrement plus à risque de naître avec un problème de santé. Par exemple, la proportion de naissances prématurées avant 32 semaines lors d'une grossesse simple est de 2 % pour les bébés conçus par FIV, alors qu'elle est d'environ 1 % pour les autres. Le chiffre monte à 7 % pour les grossesses gémellaires, peu importe leur « origine ».

Pourquoi la santé des enfants « uniques » conçus grâce à cette technique est-elle plus fragile? Mystère. « On ne sait pas si c'est la stimulation ovarienne, l'incubation des embryons ou la sous-fertilité du couple qui est responsable », soulève le professeur à la retraite.

Les mamans peuvent également mettre leur santé en péril dans le processus de procréation assistée. Louise Lapensée, docteure à la clinique Ovo, évoque les possibilités d'inconfort, d'infections et de saignements liées à la ponction d'ovules dans le vagin dans le cas de la fécondation *in vitro*. « Il y a aussi des risques d'hyperstimulation des ovaires, même si les doses d'hormones sont

faibles », ajoute-t-elle, précisant cependant que seulement 1 % des femmes en FIV sont hospitalisées pour cette raison.

Dans bien des cas, les femmes enceintes de plusieurs enfants demeurent confinées au lit pendant une partie de leur grossesse, ce qui n'est pas sans risque pour leur santé, soutient la D^{re} Annie Janvier. Parmi les autres complications associées aux grossesses multiples qu'elle a notées dans son rapport figurent les hémorragies, les transfusions, le diabète de grossesse, les accouchements instrumentés, l'éclampsie (dérèglement du fonctionnement normal de l'organisme lié à des problèmes de tension artérielle) et les césariennes.

Mais ce qui inquiète davantage Céline Lafontaine, sociologue à l'Université de Montréal qui s'est intéressée aux questions liées à la biotechnologie, c'est qu'aucune étude n'a été faite pour mesurer les conséquences à long terme des techniques de procréation assistée sur la santé des femmes. « Des traitements de cette ampleur sans conséquences biologiques seraient surprenants. N'oubliez pas que les taux d'hormones pour la stimulation ovarienne sont beaucoup plus élevés que la normale », rappelle M^{me} Lafontaine, évoquant la possibilité, non vérifiée, de développer des cancers.

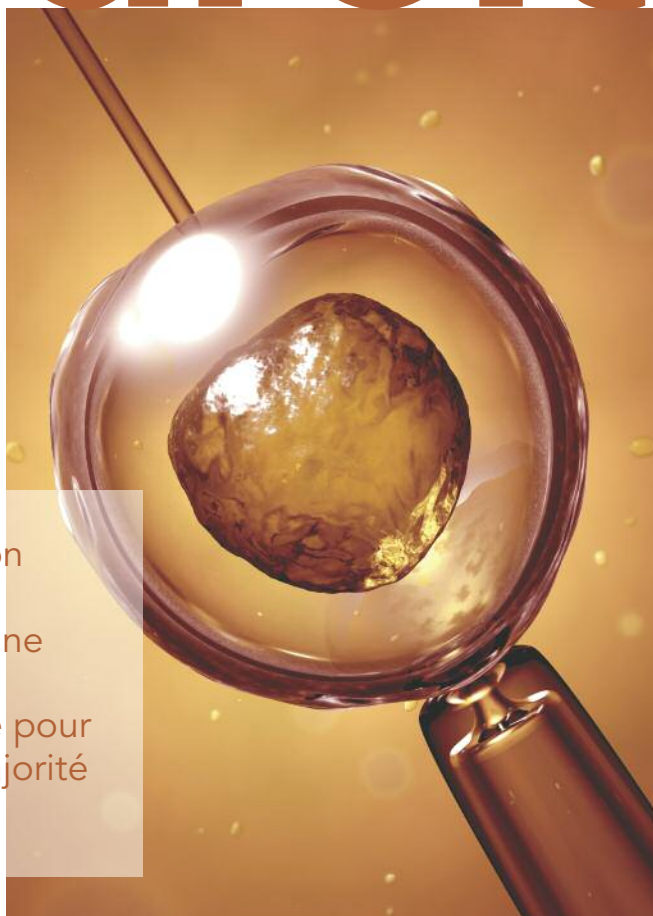
Mais le directeur du Centre de reproduction McGill, l'obstétricienne-gynécologue Seang Lin Tan, balaie du revers de la main ces prédictions, qu'il juge alarmistes et sans fondement. « On utilise ces techniques depuis maintenant 30 ans. Si elles avaient engendré des problèmes de santé sévères, on les aurait déjà diagnostiqués », affirme-t-il, citant des études qui démontrent que les risques de développer un cancer des ovaires sont autant liés à la sous-fertilité qu'aux techniques de procréation assistée.

Qui croire? L'avenir nous le dira sans doute. ::

Quand le désir devient un droit

| par Annie Mathieu

La procréation assistée est maintenant une avenue envisageable pour la grande majorité des femmes.



Tandis que les médecins repoussent les limites de la science, les éthiciens s'inquiètent devant ce qu'ils considèrent comme une dérive de la procréation assistée : la fabrication de bébés sur demande ou le « droit à l'enfant ».

● ● C ● ● ongélation d'ovules pour les femmes qui veulent asseoir leur carrière avant de devenir mères, choix des donneurs de sperme sur Internet ou recours à une panoplie de traitements pour régler les problèmes mécaniques de l'infertilité : la procréation assistée est maintenant une avenue envisageable pour la grande majorité des femmes qui veulent concrétiser leur rêve d'avoir un enfant. Et ce, sans nécessairement être stériles.

« Les femmes sont devenues un alibi pour les scientifiques irresponsables », s'insurge Bernard Keating, professeur à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. « On peut facilement invoquer la demande des femmes pour justifier le développement et l'essor importants des techniques de reproduction des dernières années. Mais les chercheurs oublient une chose, c'est que ce désir d'enfant est construit socialement et n'est pas un fait, poursuit celui qui enseigne l'éthique biomédicale. Évidemment, la situation n'en demeure pas moins douloureuse pour les couples incapables de concevoir. Mais il s'agit d'un phénomène général dans la société, où l'on passe directement des aspirations aux



« Où sont les limites à la liberté du commerce quand on parle de *baby business*? Il y a de la promotion. Des cliniques annoncent un “deux cycles pour un”, en promettant aux clientes qu’elles auront une insémination. C’est un marché qui est trop exploité par rapport aux risques. »

L'éthicien Thierry Hurlimann

droits sans se rendre compte qu’il y a un pas extrêmement important à franchir entre les deux. »

Dans son avis déposé en novembre 2009, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST) écrit d'entrée de jeu qu'elle considère « qu'il n'existe pas de “droit à l'enfant” ». Mais la réalité a depuis longtemps dépassé les rapports gouvernementaux, disent les experts, qui se gardent bien de jeter la pierre aux couples ayant recours aux technologies médicales disponibles pour concevoir un enfant.

Pour la sociologue Louise Vandelac, qui a siégé à la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction en 1991 et qui anime aujourd'hui le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE), la défi-

nition même de l'infertilité est problématique. Elle croit entre autres que le diagnostic d'incapacité à concevoir est posé beaucoup trop rapidement dans les cliniques de fertilité. « De deux ans de tentatives infructueuses, on est passé à six mois dans certains cas! »

L'éthicien Thierry Hurlimann est affolé devant le développement débridé des techniques de procréation assistée et leur promotion tous azimuts. « Je m'inquiète et je m'interroge, notamment lorsque je vois que la procréation assistée est offerte à des femmes qui n'ont pas de problèmes de fertilité. » Un exemple? La vitrification des ovules, qui permet à une femme qui veut établir sa carrière avant d'avoir un enfant de conserver ses ovules pour plus tard. « Le marché s'étend aux couples qui ne sont pas stériles », résume le coordonnateur de recherche aux programmes de bio-éthique de la faculté de médecine de l'Université de Montréal (voir encadré *Usage abusif?*, p. 14).

M. Hurlimann estime qu'à force de vouloir éviter toute forme de discrimination, on tombe dans un piège. Par exemple, les couples gais feront valoir que, comme ils ne peuvent porter un enfant, ils font l'objet de discrimination en n'ayant pas le droit de recourir aux mères porteuses. Car au Québec, les contrats de gestation pour autrui, sans

être officiellement illégaux, ne sont pas reconnus par le droit.

L'éthicien n'aime pas ce qu'il voit, ce qu'il appelle la promotion du *baby business*. « Où sont les limites à la liberté du commerce quand on parle de *baby business*? demande-t-il. Il y a de la promotion. Des cliniques annoncent un “deux cycles pour un”, en promettant aux clientes qu’elles auront une insémination. C’est un marché qui est trop exploité par rapport aux risques. »

Mais où étaient ces bons penseurs lorsque la procréation assistée a fait son apparition au Québec? Comme le fait remarquer Louise Vandelac, les feux ont été braqués sur les couples stériles, comme Julie Snyder-Pierre Karl Péladeau et Céline Dion-René Angélil, plutôt que sur les questions de fond. « Les gens sont mal à l'aise devant le désir d'enfant des autres », constate-t-elle. On n'a donc pas tendance à trop s'interroger sur les motivations de ces couples, voire à les contester. À preuve, jusqu'à maintenant, les pro-bébés ne semblent pas avoir eu d'adversaires, alors qu'« habituellement, dans ce genre de débat, deux groupes s'affrontent », rappelle la sociologue. Mais ce n'est que partie remise, croit M^{me} Vandelac, qui estime que tôt ou tard, la société se réveillera. « J'ai confiance en l'intelligence humaine! » ::

L'apprentissage de la liberté



Josiane Farand pour 60 millions de filles

Avec son projet Girl Child Network Worldwide, la Zimbabweenne Betty Makoni remplit une mission plus qu'honorable : apprendre aux filles à combattre les préjugés ancestraux sur le silence des femmes. En leur donnant une voix, elle leur offre la liberté.

| par Pascale Navarro

La preuve par l'exemple

● ● Betty Makoni se tient droite et
B fière, dans la salle de
 ● ● l'Ermitage, chemin de la Côte-
 des-Neiges, à Montréal. Elle est l'invitée
 de 60 millions de filles, organisme fondé
 par la Québécoise Wanda Bédard en
 2006. « Nous choisissons deux projets
 par année, explique la journaliste et
 féministe Ariane Émond, qui marraine
 l'organisme. Et le Réseau des filles fondé
 par Betty Makoni est l'un d'entre eux
 pour 2009. » Les femmes (et des
 hommes aussi) engagées de 60 millions
 de filles souhaitent entre autres démon-
 trer que le changement, particulière-
 ment dans les pays en développement,
 commence par l'éducation des filles.

C'est précisément ce qu'illustre l'expé-
 rience de Betty Makoni. Née au
 Zimbabwe il y a 38 ans, elle est issue
 d'une famille où la violence conjugale a
 fait des ravages; chez elle comme partout
 dans le monde, dans toutes les classes
 sociales, le tabou pesait sur les femmes à
 qui ce malheur est arrivé. Il faut entendre
 Betty Makoni raconter son enfance.
 « J'étais petite fille, et j'ai dit à ma mère
 qu'il fallait qu'elle dénonce mon père,
 qu'elle refuse cette situation. Je n'ai
 obtenu comme réponse que frayeur et
 déni de sa part. Et ma mère est morte des
 suites de cette violence. » Makoni pro-
 nonce ces mots avec émotion et déter-
 mination. On décèle dans son regard,
 dans sa ferme sérénité, une volonté iné-

branlable de réparer le passé et de pré-
 server toutes les femmes de la violence.

Betty Makoni fut elle-même victime de
 viol, comme bien d'autres fillettes de
 son village, de son pays, de sa planète.
 C'est une survivante, qui sait qu'il en
 existe des milliers d'autres comme elle.
 « J'ai décidé de me servir de ma colère
 et de ma révolte pour faire quelque
 chose. L'une des raisons pour lesquelles
 cette situation continue, c'est que les
 filles ne s'expriment pas, à cause de
 notre culture et de nos traditions. Il
 fallait que ça cesse. J'ai donc décidé de
 leur apprendre à parler, à se prononcer,
 à réclamer, à dénoncer. »

Betty Makoni a fait cet apprentissage.
 Seule sur l'estrade, d'une voix forte et

chaleureuse, elle relate son histoire. Comment elle courut derrière un autobus dans son village, celui qui se rendait à l'école où elle voulait aller; comment elle fit des pieds et des mains pour s'y inscrire. Une femme lui prêta un stylo, et Makoni entra en classe. Elle était heureuse, enfin capable de prendre son destin en main et de réaliser ses ambitions. Son choix et sa hardiesse ont valeur d'exemple: en s'éduquant, elle a commencé à connaître ses droits et à pouvoir les revendiquer. Habile communicatrice à la rhétorique grandiose, Betty Makoni a réussi à faire des études universitaires, et s'est spécialisée en linguistique et en théâtre. Et c'est justement cette importance accordée à la prise de parole qui est la source de son succès.

En effet, tout au long de sa conférence, on saisit combien il est crucial, pour les femmes, de se faire entendre haut et fort. « Quand une fille va à l'école, elle s'investit d'un pouvoir sur elle-même, d'un savoir, d'un contrôle de sa vie. Elle apprend à "dire" ses droits: c'est précisément ce qui fait qu'elle ne se laissera plus intimider ni ne se taira si un homme essaie de la maltraiter. Tout est une question de confiance, et l'éducation est l'assise même de la confiance. »

Mais ce n'est pas tout de vouloir aller à l'école. Dans un pays ruiné par la guerre, comme il y en a tant dans le monde, l'école coûte cher et les filles sont reléguées à la vie domestique. C'est pour cette raison que 60 millions de filles a décidé de soutenir ce projet.

La conférence de Betty Makoni se déroule dans le plus grand silence. Médusés par son discours lent et rythmé, nous observons les photos projetées qui illustrent les histoires qu'elle raconte. Une image représente Makoni, seule femme au milieu d'un groupe d'hommes souriants; celle-là montre des filles réunies en conseil autour d'une table; sur une autre photo, une fillette lève le bras, s'adresse à une assemblée d'adultes. On saisit alors tout le sens du labeur de Makoni et de ses héritières, « des leaders scolarisées, ambitieuses et résolues à accomplir ce travail de libération », précise-t-elle. « Notre

plus grand problème, au Zimbabwe mais aussi dans beaucoup d'autres pays, c'est que les mères n'osent pas dénoncer la violence conjugale dont elles sont la cible. » Et elles empêchent les enfants d'en parler: voilà comment se transmet, de génération en génération, la misère morale et physique. « C'est ce que j'ai voulu briser, et je me suis obstinée à dire aux femmes de s'exprimer. Ça peut changer leur vie. Ça a changé la mienne, et j'en suis très fière. »

L'autre clé: la complicité des hommes

Cette mère de quatre garçons est aussi très fière d'avoir su intégrer les hommes à son combat. « Je travaille beaucoup avec eux, et c'est une autre clé de la réussite: ils se sentent personnellement concernés, car on leur explique que les filles violentées pourraient être leurs sœurs, leurs fillettes. Quand ils sont touchés, eux aussi prennent de l'assurance et transmettent ces valeurs de protection autour d'eux. Ils disent aux autres hommes: "Attention à ce que tu fais, car il y a des lois et tu n'y échapperas pas!" »

Makoni et ses collaboratrices ont aussi créé des *empowerment villages*, ou « villages de responsabilisation » (il y en a trois au Zimbabwe et d'autres en Afrique du Sud et au Swaziland), des endroits où les filles victimes d'agressions sont prises en charge par des médecins, des professeurs et des soignants. Les hommes doivent montrer patte blanche pour y être acceptés. « Ils savent que dans ces villages, le moindre écart de conduite sera sanctionné. Par conséquent, cela donne aux filles et aux femmes une grande liberté de mouvement, de pensée, de parole. Aucune d'entre elles n'y subit de pression. »

Cette solidarité d'adultes bienveillants procure aux jeunes filles toute la latitude pour se reconstruire à la suite de viols, de mauvais traitements ou d'une contamination au VIH. Tout est mis en œuvre pour leur redonner confiance en elles et les aider à transformer leur condition. « Dans mon pays comme dans bien d'autres, il y a ce mythe que la virginité des fillettes pré-

munit les hommes contre le VIH... Les filles sont mariées à 8 ans, veuves à 15, et grand-mères à 30, parfois moins. » C'est ce qu'illustre la photographie poignante d'une fille à peine adolescente tenant dans ses bras son bébé mourant. « La protection qu'on leur offre leur assure sécurité affective et physique. C'est par ce mécanisme que nous arrivons à briser la chaîne de la violence, de la maladie, de la pauvreté. »

Visionnaire en exil

Betty Makoni ne vit plus au Zimbabwe. Des menaces pèsent sur elle et sur les siens; elle a donc choisi de s'exiler. Elle partage sa vie entre l'Angleterre et le Botswana, un pays qu'elle juge plus évolué sur le plan des droits des femmes, et où elle a ses alliés. « J'en profite d'ailleurs parfois pour aller chercher des Botswanaïses qui ont besoin d'aide et les faire sortir du pays. J'ai mes stratégies et mes complices! » Elle continue de faire campagne pour recueillir des fonds, bien sûr, mais aussi pour informer le monde de ce qui se passe en Afrique.

Makoni est une héroïne et a récolté de nombreux honneurs depuis 10 ans. Elle a récemment été couronnée d'un prix hommage au Women's International Film Festival aux États-Unis, et figure parmi les *Top 10 Heroes* de 2009 de CNN. Visionnaire, Makoni a aussi compris à quel point l'émulation pourra aider les femmes à qui sont destinés les différents programmes de son organisation. En devenant médecins, enseignantes, pilotes, ingénieures, les membres du Réseau des filles font figure de modèles lorsqu'elles reviennent au pays et partagent leur expérience avec les plus jeunes. Ces femmes émancipées et autonomes, qui mènent des carrières passionnantes, démontrent que le destin des fillettes n'est plus tracé d'avance. ::

PLUS D'INFO:

www.60millionsdefilles.org
girlchildnetworkworldwide.org

La **crise** à profit

La crise économique mondiale risque de remettre en question, dans leur dimension de genre, les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté du Millénaire pour le développement des Nations Unies. Recul ou chance à saisir? La solution pourrait bien se trouver entre les mains des femmes.

| par Sylvie Halpern

● ● rosse conférence à Haïfa, dans le nord d'Israël, en novembre dernier. Ministres, leaders de la société civile, représentantes du milieu universitaire, du secteur privé ainsi que d'organisations internationales et régionales : elles étaient une soixantaine – avec quelques hommes – à réfléchir sur les effets de la crise économique actuelle sur les femmes, qu'elles soient salariées ou entrepreneures. À l'invitation des Nations Unies, ces expertes se sont penchées sur la question pendant cinq jours au Centre de formation international Golda Meir, dédié à cette première ministre israélienne qui, dès le début des années 1960, avait saisi l'importance de l'aide au développement.

Car certains précédents peuvent inquiéter à juste titre les femmes du monde, a rappelé d'emblée Rachel Mayanja, sous-secrétaire générale des Nations Unies et conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme. « Rappelez-vous la crise financière asiatique de 1997-1998. Parce qu'elles étaient cantonnées dans les emplois les plus précaires, les moins valorisés et les moins payés, ce sont les



femmes qui ont surtout perdu leur travail.» À l'époque, quelque 500 000 salariées – majoritairement des salariées – avaient été licenciées dans l'industrie textile indonésienne. En Thaïlande, ce sont 80 % de travailleuses qui avaient fait les frais des congédiements massifs des industries textile et électronique.

Un rappel qui a donné quelques frissons dans le dos de l'assemblée. Car

c'est presque un lien de cause à effet : quand l'économie se resserre, les femmes écopent habituellement en premier. Si elle est universelle, cette situation inquiétante apparaît encore plus nettement dans les pays pauvres. Là, ce sont les femmes qui dispensent encore massivement les soins à leur famille. Quand l'argent se fait rare, quand le prix de la nourriture augmente, quand leurs besoins élémentaires et ceux de leurs proches – santé, nutrition, éducation – ne sont plus comblés, la situation économique exige d'elles plus de présence et d'ingéniosité pour que leur famille puisse s'en sortir. Et ce, alors même qu'elles ont plus difficilement accès aux possibilités de crédit qui leur permettraient de se créer un gagne-pain. Et qu'elles risquent, le temps d'une crise, de perdre tous les acquis de décennies de lutte pour la reconnaissance de leurs droits, même les plus élémentaires.

Largement représentées à Haïfa, les femmes des pays en développement, qui ne survivent que grâce à une aide internationale qui a fondu comme neige au soleil, ont abondamment souligné les conséquences dramatiques de la crise

actuelle. « Pourtant, la pauvreté n'appartient pas aux pauvres, elle appartient à tout le monde! » a lancé la directrice des relations publiques du ministère du Travail du Panama, Carmen Lidia Boyd Marciacq. Résumant parfaitement leur inquiétude, la ministre de la Condition féminine du Ghana, Akua Sena Dansua, a fait un constat désolant : « Il manque au moins quatre milliards de dollars dans le budget du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Et selon une récente étude de la Banque mondiale, un pays en développement sur cinq a dû réduire son programme d'antirétroviraux. Mais sur le terrain, dans les familles, qui assure en premier lieu les soins? Les femmes et les filles aînées, qu'on s'empresse de retirer de l'école! » Quand ce n'est pas pour les prostituer, ont rappelé d'autres participantes...

La tête hors de l'eau

Bien sûr, d'un pays à l'autre, la crise n'entraîne pas les mêmes ravages, mais elle frappe universellement. « Jusqu'à présent, aux États-Unis, les femmes ont été relativement moins touchées que les hommes : elles travaillent beaucoup dans les services alors qu'eux ont été frappés de plein fouet par la récession de l'industrie manufacturière, a souligné Nancy Duff Campbell, qui coprécide le National Women's Law Center, à Washington. Et une chance, beaucoup de femmes travaillent dans la fonction publique et devraient être soutenues par le récent plan de relance du Congrès. »

En Inde, pays en forte émergence où le taux de croissance a relativement peu baissé depuis le début de la crise, beaucoup de femmes continuent à s'en sortir grâce à leur instinct entrepreneurial, stimulées par un programme de micro-crédit encore très dynamique, a rapporté Ranjana Kumari, présidente du Women Power Connect à New Delhi, une coalition de 900 groupes de femmes. « Chez nous, près de 15 % des

Quand l'économie se resserre, les femmes écopent habituellement en premier.

femmes sont entrepreneures, même s'il s'agit de tout petits comptoirs de vente. Ça aide beaucoup de familles à mieux traverser la crise. Car investir dans une femme, c'est toujours payant : quand une femme s'éduque, se forme, travaille, environ six personnes en profitent! » Au Burkina Faso, les entrepreneures se lancent dans l'aventure en groupe. « La condition que pose le Fonds des activités rémunératrices des femmes à celles qui veulent emprunter pour créer leur entreprise de fabrication de beignets ou de boubous, par exemple, c'est qu'elles soient au moins trois femmes solidaires pour faire la demande, explique la ministre du Budget, Marie-Thérèse Drabo Keïta. La notion d'honneur est essentielle en Afrique : le groupe est garant parce qu'il est soudé. »

Si, partout dans le monde, beaucoup de femmes ont pu voir dans l'entrepreneuriat un moyen de survie, elles restent minoritaires. Pourquoi? « Cela tient avant tout à leur rapport à l'argent », a rappelé Monique Halpern, experte française de la Commission européenne sur les questions de l'entrepreneuriat féminin. « Même s'il est bien connu qu'elles remboursent plus scrupuleusement leurs emprunts que les hommes, les femmes sont en général réticentes à se tourner vers les banques. Elles préfèrent compléter les sommes d'argent qu'elles ont mises de côté par des emprunts à leur famille, à des organismes de microcrédit ou par d'autres formes de financement solidaire. » Du coup, les entreprises qu'elles créent souffrent souvent d'une sous-capitalisation initiale, ce qui les fragilise en temps de crise.

Mais en même temps, a-t-elle souligné, elles n'ont pas le même vécu que les hommes, et quand elles décident de se

lancer, elles peuvent repérer d'autres opportunités. Et innover : « Les nouvelles habitudes de consommation, l'émergence de nouveaux modes de vie, les nouvelles technologies, la substitution des réseaux aux marchés, la préoccupation grandissante pour l'environnement : les lieux d'innovation ne manquent pas! Et tout cela permet de se demander si les femmes ne sortiront pas gagnantes de cette crise et de tous les bouleversements en cours dans nos sociétés! »

Occasion de changement

Bien sûr, ont souligné les participantes de la conférence, la crise frappe fort. « Mais chacune de nous doit être l'architecte de sa vie! » a déclaré Hedva Almog, la mairesse adjointe qui les accueillait dans son hôtel de ville d'Haïfa. Et plutôt que de se lamenter et d'attendre que la tempête passe, les expertes réunies se sont demandé pourquoi elles ne saisiraient pas cette crise mondiale – structurelle bien plus que cyclique – pour réinventer, repenser, refaire les choses différemment. Et rappeler haut et fort à quel point les femmes peuvent être des agents de changement dans un système international qui a montré ses limites. « Les femmes ne font pas que faire partie du problème de cette crise, elles en sont aussi la solution! » a lancé sous un tonnerre d'applaudissements la députée argentine du Tucumán, Beatriz Rojkés de Alperovich. La voilà, la véritable conclusion de cette rencontre d'Haïfa.

Émulation de groupe? Vœux pieux? Pas du tout. Comme en appui à leurs conclusions, plusieurs participantes avaient sous la main un article éloquent de la *Harvard Business Review* (*The Female Economy*, paru à point en septembre 2009). Plutôt que de ressasser de tristes constats – la précarité des femmes et leur toujours trop faible représentation dans les instances de plusieurs pays, le fardeau de la pauvreté qui s'appesantit encore plus sur elles, les écarts et les



Rachel Mayanja, sous-secrétaire générale des Nations Unies, a rappelé la nécessité de demeurer vigilants à l'égard de l'appauvrissement possible des femmes en temps de crise.

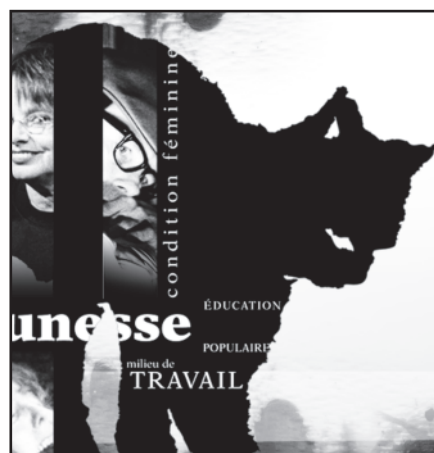


Au terme de la conférence d'Haïfa, les spécialistes ont notamment conclu que la crise économique a permis de mettre en lumière la planète femmes : un marché important qui peut dicter des façons de voir et de vivre autrement.

inégalités qui semblent trop souvent insurmontables –, cette étude américaine soulignait la force (de frappe) extraordinaire des femmes. Car elles ont les moyens de faire la pluie et le beau temps : toutes ensemble, elles gagnent 13 trillions de dollars par an (leurs revenus pourraient monter à 18 trillions d'ici cinq ans) et dépensent chaque année l'équivalent de 20 trillions de dollars (28 trillions dans cinq ans). La planète femmes, c'est donc aussi un marché fabuleux, deux fois plus grand que la Chine et l'Inde réunies. Un marché qui peut dicter ses façons de voir, de faire, de consommer et de vivre autrement!

Aux États-Unis comme ailleurs, la crise a mis ces changements en lumière. Le nombre de femmes actives est en train de dépasser le nombre d'hommes actifs – les trois quarts de ceux qui ont perdu leur emploi dans la récession sont des hommes. Bien sûr, le fait que les femmes soient en général moins payées et plus promptes à accepter un emploi à temps partiel les a en quelque sorte « protégées ». Mais en attendant, ont conclu les spécialistes à Haïfa, ce que la crise aura montré, c'est que ce sont peut-être les femmes qui ont la solution en main pour susciter une solide reprise, « parce qu'elles pensent et

agissent différemment », comme l'a souligné le rapport final. « Il est temps qu'on nous laisse prendre les choses en main! » a lancé Azeb Mesfin, députée et première dame d'Éthiopie, appelant les femmes à investir massivement les instances de décision et de pouvoir locales. Et à grimper jusqu'en haut! « Après tout, a lâché Fabiola Morales Castillo, vice-présidente du Congrès du Pérou et du Parlement latino-américain, comme le dit un proverbe de mon pays, la meilleure ministre de l'Économie ne peut être qu'une femme! » ::



LE Théâtre
DANS VOTRE MILIEU
Un outil de prévention et
de sensibilisation percutant.

WWW.PARMINOU.COM

Information
819 758-0577

implication citoyenne
questionnement du calcul
de la richesse
droits des résidents
gestion du risque

THÉÂTRE
PARMINOU

L'AMOUR AU TEMPS DE L'ÉGALITÉ



De passage au Québec fin 2009 pour y présenter son livre *Un siècle d'amour de 1900 à aujourd'hui*, la célèbre militante française Florence Montreynaud nous a parlé d'amour et, bien sûr, de féminisme.

| par Anne-Christine Schnyder



EXTRAIT

« Parmi les révolutions qui ont marqué notre époque, celle qui tend à établir l'égalité des femmes et des hommes ne dissipe pas le mystère de l'attraction entre deux êtres. »

- **G** **azette des femmes:** Comment ce livre s'inscrit-il dans votre parcours de féministe engagée?

Florence Montreynaud: Ça m'a semblé un défi, parce que je ne crois pas que beaucoup de féministes ont écrit sur l'amour. J'ai parlé de violence depuis 40 ans, de prostitution depuis 10 ans, et ça m'a paru bien, à la fin de ma vie active, de parler d'amour. Je voulais rééquilibrer la balance.

Ce n'est pas un discours qu'on a l'habitude d'entendre de la bouche des féministes. Ça semble même surprendre les gens que les féministes soient aussi des amoureuses.

Vous avez raison, ça semble une contradiction dans les termes. Ça paraît difficile de dire à la fois « Je veux le respect et l'égalité » et « J'aime et je suis aimée ». C'est pourquoi il est grand temps qu'on parle aussi de ces sujets-là, car c'est une telle aliénation quand l'amour n'est pas vécu dans l'égalité, et c'est une telle source de bonheur et de pouvoir – au sens d'*empowerment* – de se sentir aimée. Les féministes pourraient faire de plus grandes choses encore si elles se pensaient aussi comme des sujets amoureux, aimants.

Vous dites qu'en amour, les deux grandes inventions et défis du 20^e siècle ont été le couple d'égaux et l'amour dans le

mariage, mais qu'on en a pour plusieurs siècles avant de voir l'égalité pleinement vécue. Quelles stratégies doit-on développer pour y parvenir?

L'éducation. C'est ma réponse à tout. Et pour la sexualité: l'éducation sexuelle. Mais une vraie, pas une qui fait peur avec le sida et les grossesses. Une éducation au désir, au plaisir et au respect. Apprendre aux enfants à respecter l'autre, à se respecter, à respecter leur corps. Enseigner les tâches ménagères aux garçons. Quand on comprendra que le gène du repassage n'est pas codé sur le chromosome XX, ça changera l'humanité! Le féminisme est une résistance. Nous résistons et affirmons la dignité humaine. Et la dignité humaine, ce n'est pas le travail gratuit reposant à 80 % sur les épaules des femmes.

Les féministes ont-elles une définition de l'amour différente de celle des autres femmes?

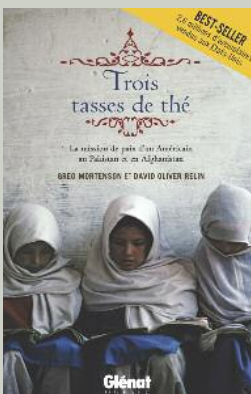
Je crois que le respect, la dignité, l'égalité, tous ces fondements féministes ne sont pas du tout les mêmes chez les femmes et les hommes non féministes. Par exemple, « l'amour qui comble tous les manques », c'est généralement la définition des femmes intoxiquées par les magazines féminins. Une féministe sait que l'amour ne peut pas combler tous les manques. Elle sait que c'est une construction difficile, aléatoire, comportant une part de hasard, de miracle, et qu'on ne peut pas compter sur l'autre d'une manière infantile. L'autre n'est pas tout-puissant. Nous sommes des êtres imparfaits, fragiles, et nous faisons alliance pour un bout de chemin, pour toute la vie si on peut, mais pour un bout de chemin, c'est déjà formidable! Et ça, ça me paraît une conception féministe, parce que réaliste. Toutes les autres sont illusoire. Si on attend trop de l'amour, on va dans un mur. La plus grande qualité des féministes, c'est la lucidité. ::

Florence Montreynaud, *Un siècle d'amour de 1900 à aujourd'hui*, Nathan, 2009, 276 p.



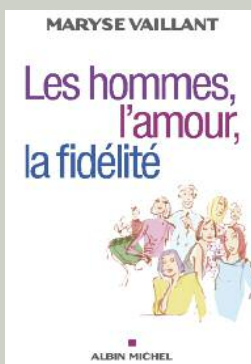
si la société évolue, atteindre l'équilibre entre activités professionnelles et personnelles n'est toujours pas de tout repos. Cet ouvrage permet également de mieux comprendre pourquoi une jeune maman a généralement besoin d'un temps de fusion avec son bébé naissant et quel rôle les hommes ont alors à jouer. Éclairant.

Edwige Antier, *Le courage des femmes*, Robert Laffont, 2009, 216 p.



contraire à l'islam, multiplient les écoles coraniques. Un parcours du combattant durant lequel il fut même kidnappé, mais qu'il réussit à mener à bien, et même mieux : à ce jour, Mortenson, qui a été en nomination pour le prix Nobel de la paix 2009, a construit ou soutenu 131 écoles au Pakistan et en Afghanistan. Ce livre est le récit de son extraordinaire mission de promotion du savoir et de la liberté.

Greg Mortenson et David Oliver Relin, *Trois tasses de thé*, Glénat Québec, 2009, 464 p.



ou parce qu'ils sont soumis au joug du passé. Cet ouvrage apporte un nouvel éclairage sur l'âme masculine, mais contribue également à nourrir notre perplexité à propos de la notion très élastique que les hommes ont de la fidélité!

Maryse Vaillant, *Les hommes, l'amour, la fidélité*, Albin Michel, 2009, 192 p.

Mères courage

Écrit par une pédiatre, ce livre est utile autant aux hommes, sinon plus, qu'aux femmes. De fait, il regorge de précieux conseils (même si certains, de prime abord, dérangent) sur la façon d'affronter les aléas et les combats du quotidien, en particulier au sein de la famille, que ce soit quand tout va bien ou quand le couple explose. Il permet peut-être surtout aux hommes et aux pères de se rendre compte de tous les sacrifices et les tours de passe-passe que les femmes font jour après jour pour, par exemple, concilier travail et famille. Car même

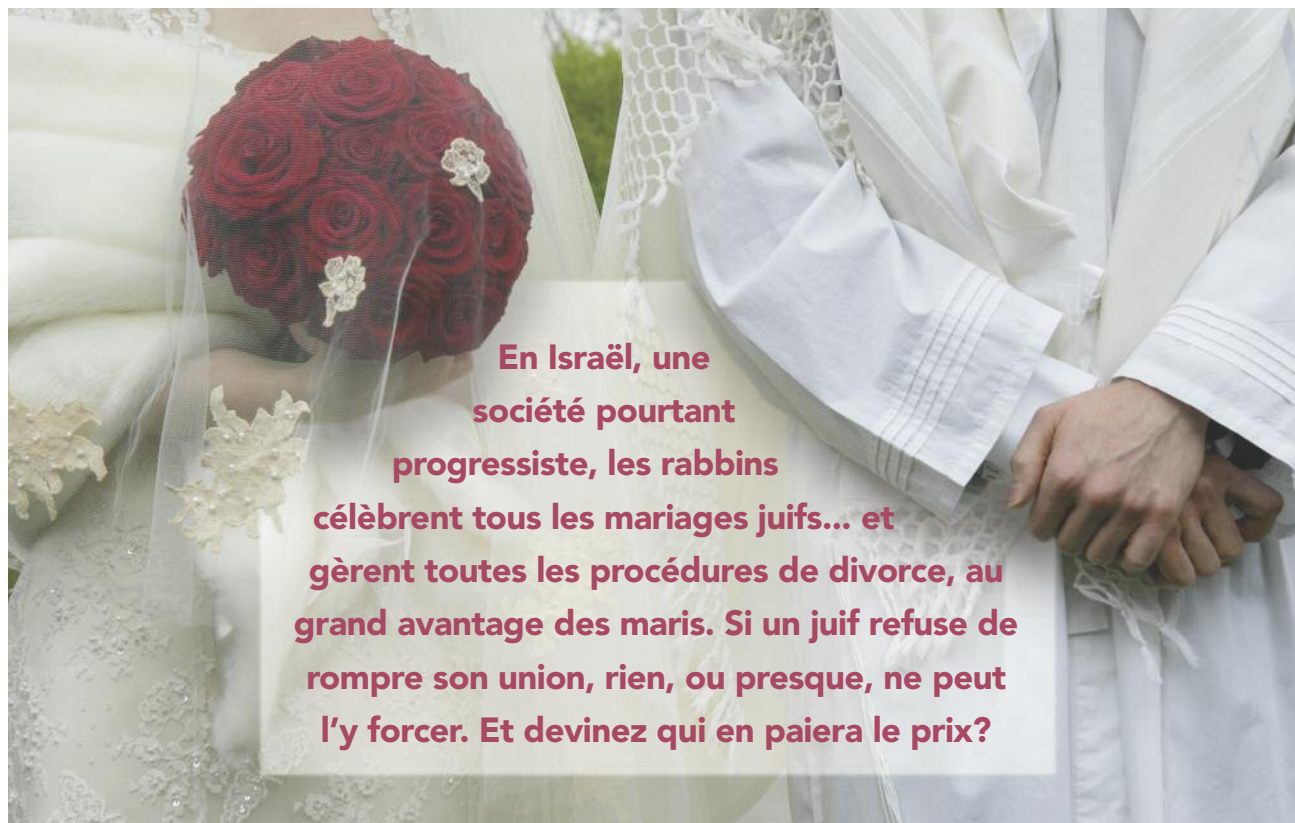
Le chemin du savoir

Se tromper de chemin peut parfois mener à un destin bien plus grandiose que celui qu'on imaginait. L'infirmier et alpiniste américain Greg Mortenson en sait quelque chose. En 1993, en redescendant du K2 dont il avait raté le sommet de peu, il s'est égaré et s'est retrouvé à Korphe, un petit village du Pakistan dénué de tout. Voyant que les enfants écrivaient leurs tables de multiplication sur le sol gelé, il leur promit de revenir leur bâtir une école. Pour cet homme sans le sou, une longue croisade débuta afin d'offrir à ces enfants, en particulier aux filles, une éducation laïque et équilibrée dans ces vallées où les talibans, convaincus que l'éducation des filles est

Fidélité élastique

Les hommes, l'amour, la fidélité : tout un programme! Se faisant en quelque sorte l'avocate du diable, la psychologue clinicienne Maryse Vaillant essaie ici de comprendre et d'expliquer l'infidélité masculine. Écartant l'incident de parcours, elle analyse différents types d'infidèles et le comportement de ceux dont l'infidélité, mais aussi parfois la fidélité, est quasi absolue. Car selon l'auteure, la fidélité n'est pas nécessairement plus reluisante que l'infidélité... De fait, elle ne semble hélas pas souvent liée au sentiment amoureux : certains hommes seraient fidèles par incapacité à ne pas l'être, par paresse ou parce qu'ils sont soumis au joug du passé. Cet ouvrage apporte un nouvel éclairage sur l'âme masculine, mais contribue également à nourrir notre perplexité à propos de la notion très élastique que les hommes ont de la fidélité!

Les mariées enchaînées



En Israël, une société pourtant progressiste, les rabbins célèbrent tous les mariages juifs... et gèrent toutes les procédures de divorce, au grand avantage des maris. Si un juif refuse de rompre son union, rien, ou presque, ne peut l'y forcer. Et devinez qui en paiera le prix?



Le bris du verre marque la fin de la cérémonie d'un mariage juif.

| par Patricia Huon

● ● *Mazel Tov!*» Sous le dais nuptial, dans un parc surplombant la baie de Tel-Aviv, le fiancé vient de briser un verre de son pied. La jolie rousse qui sourit à ses côtés est désormais sa femme. Jeune, moderne, laïque, ce couple paraîtrait plus à sa place dans un bar branché que dans une synagogue. C'est pourtant un rabbin qui a célébré leur union, devant leurs proches et devant Dieu. « C'est la tradition, affirme Hadas, la jeune mariée. Je suis heureuse de me marier comme ma mère et ma grand-mère avant moi. » Elle n'a pas vraiment eu le choix : en Israël, où plus de la moitié de la population se dit non pratiquante, le mariage civil n'existe pas.

L'État hébreu reconnaît toutefois les unions contractées à l'étranger. L'année dernière, plus de 1 500 couples israéliens se seraient ainsi envolés pour Chypre, une petite île européenne située à moins de 400 km de Tel-Aviv, pour une « cérémonie express ». Des agences de voyages proposent même des séjours qui comprennent le transport, les nuitées dans un hôtel de luxe, les frais de mariage et les fleurs. De retour en Israël, le couple nouvellement uni verra ses droits reconnus. Un paradoxe de plus dans ce pays où de nombreuses questions opposent laïcs et religieux.

« Ce que ces jeunes ne savent pas, c'est que s'ils sont tous deux juifs, ils auront quand même affaire aux rabbins s'ils

veulent divorcer», explique Robyn Shames, directrice de l'International Coalition for Aguna Rights (ICAR), qui regroupe des associations militant pour les droits des femmes. « Les questions de la garde des enfants, de la pension alimentaire et du partage des biens peuvent être réglées aussi bien par la Cour civile que par la Cour rabbinique. Mais quoi qu'il arrive, tous les couples devront passer devant un tribunal rabbinique pour que le divorce soit prononcé. »

Selon la loi juive, la Halakha, c'est l'homme qui doit remettre à sa femme l'acte de divorce, appelé le *get*. Et il doit le faire de son plein gré, sous peine de nullité. S'il refuse, ou disparaît sans laisser de traces, sa femme ne pourra pas refaire sa vie. Si elle a des enfants avec un autre homme, ceux-ci (et toutes les générations après eux!) seront considérés comme des *mamzerim*, des bâtards, donc des parias du point de vue de la religion. À l'inverse, un homme dont la femme refuserait de divorcer pourra procréer à nouveau sans conséquences pour les enfants, voire se remarier.

Son *get*, ça fait 10 ans que Lilach l'attend. Quand elle raconte son histoire, cette éducatrice en garderie de 44 ans oscille entre rage et lassitude. « J'ai été mariée 12 ans. Un mariage d'amour, duquel sont nés trois enfants. Mais mon mari a commencé à fréquenter une secte mystique. Et comme je ne le suivais pas dans ses délires, il me voyait comme un démon. Lorsque j'ai refusé qu'il amène notre fils de 10 ans à une réunion, il est devenu violent. Alors je suis partie... » Peu de temps après, Lilach obtient la garde des enfants devant le tribunal civil. Mais quand vient le moment d'officialiser le divorce, son mari disparaît. « Après quelques années, agacés, les rabbins ont engagé un détective privé pour le retrouver. Il a alors été amené, menotté, devant la cour. Mais le juge, constatant qu'il n'était pas là de son plein gré, lui a dit de rentrer chez lui et de se représenter la semaine suivante pour me



« Un jour, mon mari m'a dit : "Si tu ne veux plus être ma femme, tu ne seras celle de personne d'autre." Je ne serai libre que quand il mourra. »

Aliza

remettre l'acte de divorce. Il n'est jamais revenu... »

Le cas de Lilach est ainsi venu gonfler les statistiques des nombreuses Israéliennes dont les dossiers s'empoussièrent depuis des années sur les étagères des tribunaux rabbiniques. On les appelle les *agunot*, les « enchaînées au mariage ». Elles seraient des milliers, selon les associations qui comptabilisent aussi les femmes qui ont laissé tomber en cours de route, découragées. « Il y a aussi toutes celles dont le mari a monnayé le *get*, déplore Bastheva Sherman, une avocate spécialisée dans la défense des *agunot*. Ces femmes ont parfois à peine 30 ans. Elles ont la vie devant elles et n'ont pas la force de se lancer dans des années de procédures pénibles. Alors elles cèdent au chantage. »

Une loi de 1995 permet pourtant au tribunal rabbinique d'imposer des sanctions aux maris récalcitrants, comme suspendre leur permis de conduire, bloquer leurs comptes bancaires, voire les envoyer en prison. Mais elles ne sont administrées que dans de rares cas, et seulement après de longues années de refus.

« Il est même de plus en plus fréquent que les juges, avant de prononcer un divorce, demandent à l'époux ce qu'il

veut en échange. Or, souvent, celui-ci n'aurait jamais pensé à exiger quoi que ce soit si on ne le lui avait pas suggéré! constate Robyn Shames. Les rabbins ont l'impression que les tribunaux civils leur ont ôté certaines de leurs prérogatives. Maintenant que les femmes sont plus indépendantes et veulent faire reconnaître leurs droits, ils se crispent et deviennent de plus en plus stricts. »

Enfermée pendant de longues années dans un mariage malheureux, Aliza, une jolie quadragénaire mère de six enfants, a demandé le divorce il y a 11 ans déjà. Elle qui était très religieuse se dit « extrêmement déçue » de la manière dont elle a été traitée. « Chaque fois que nous passions devant la cour, mon mari avait de nouvelles exigences, raconte-t-elle. Il voulait payer moins – pourtant, 1 600 shekels (450 \$ CA) pour six enfants, ce n'était pas énorme –, il demandait que je retire la plainte que j'avais déposée contre lui pour coups et blessures... J'ai fait énormément de concessions, car je voulais être enfin tranquille. Mais systématiquement, la fois suivante, il arrivait avec une nouvelle demande. Et les rabbins me demandaient de tout accepter. Ce que moi, j'avais à dire, comment je vivais les choses, ils n'en avaient rien à faire. » Les procédures suivent toujours leur cours...

Un coup de main bienvenu

Depuis quelques années, le phénomène des *agunot* est de plus en plus médiatisé. Des associations essaient de sensibiliser l'opinion publique, organisent des manifs et font du lobbying à la Knesset, le Parlement israélien. Elles mettent aussi à la disposition de ces femmes des services d'écoute et d'aide juridique.

« Les situations dramatiques sont légion, constate Susan Weiss, fondatrice du Center for Women's Justice (CWJ), une association qui représente des *agunot* devant les tribunaux. Nous plaçons par exemple le cas d'une personne qui a été mariée à peine 3 mois

et qui tente de divorcer depuis plus de 10 ans. » En sélectionnant les cas dont il s'occupe, le CWJ tente de créer des précédents. « Nous demandons des dommages et intérêts aux époux récalcitrants, mais aussi parfois à l'État d'Israël, pour la souffrance causée à ces femmes. Nous gagnons presque toujours, mais cela peut prendre plusieurs années. Il est aussi fréquent que des hommes acceptent finalement de signer l'acte de divorce pour ne pas payer, et que les femmes retirent leur plainte. Mais certains sont têtus : un homme est mort après avoir refusé de divorcer pendant plus de 30 ans. »

Aliza et Lilach sont elles aussi représentées par le CWJ. Pour cette dernière, ce combat n'est pas une question de religion. « Je ne suis pas pratiquante. Mais si je rencontrais quelqu'un, je voudrais pouvoir me remarier. J'aurais aussi voulu avoir d'autres enfants. Aujourd'hui, à 44 ans, c'est trop tard... »

Selon la loi juive,
la Halakha, c'est
l'homme qui doit
remettre à sa femme
l'acte de divorce,
appelé le get. Et il
doit le faire de son
plein gré, sous peine
de nullité.



Aliza, quant à elle, voit dans cette démarche une manière de se venger de tout ce qu'elle a enduré. « Je voudrais que mon mari réalise qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut, qu'il se sente coincé comme je l'ai été pendant 10 ans. C'est ma façon de me sentir mieux. Je me bats pour moi, mais aussi pour les autres femmes. J'ai toujours cru en la justice. Et ce qui m'est arrivé n'a rien de juste. » Si elle tient à aller

jusqu'au bout de la procédure, elle doute pourtant de pouvoir jamais divorcer. « Mon mari préférera payer ou aller en prison, dit-elle. Un jour, il m'a dit : "Si tu ne veux plus être ma femme, tu ne seras celle de personne d'autre." Je ne serai libre que quand il mourra. »

Selon Robyn Shames, « beaucoup de femmes laïques pensent encore, à tort, que tout cela ne les concerne pas ». « Elles ne réalisent que trop tard la tournure dramatique que peut prendre un mariage », regrette-t-elle. Pour elle, une solution serait d'envisager un accord pré-nuptial. « Quand on sait qu'en Israël, une union sur quatre se termine par un divorce, cela semblerait évident. Mais certains rabbins s'y opposent, et surtout, beaucoup de jeunes couples ne veulent pas en entendre parler. Comme s'ils ne voulaient pas gâcher la fête avec ce genre de considérations. Pourtant, s'ils ne peuvent pas en discuter sereinement quand ils s'aiment, quand le feront-ils? » ::

« Je me réjouis que des femmes de haut mérite, des femmes de culture et de science soient récompensées. Aux lauréates des Prix du Québec 2009, je dis merci d'avoir exploré pour nous les voies de l'excellence et de contribuer à l'épanouissement et au progrès de notre société. »

– Christine St-Pierre
Ministre de la Culture,
des Communications
et de la Condition féminine



Paule Baillargeon
Prix Albert-Tessier
Cinéma



Denise Desautels
Prix Athanase-David
Littérature



Monique C. Cormier
Prix Georges-Émile-Lapalme
Promotion de la langue
française



Victoria Kaspi
Prix Marie-Victorin
Sciences de la nature
et du génie

Photos : Rémy Boily

Qui recevra un Prix du Québec en 2010?

Proposer une candidature à l'un de ces prestigieux prix, c'est faire un geste significatif pour rendre hommage à une personnalité qui a façonné l'univers culturel ou scientifique du Québec.

Date limite le 9 avril 2010

Conditions et critères :
www.prixduquebec.gouv.qc.ca.



LES PRIX DU QUÉBEC

Québec

MILAINÉ ALARIE *

Alexandre Clarke



Les médias au banc des accusés

Encore en 2010, les médias sont loin de contribuer à faire avancer la cause des femmes. Plus ça change...

● ● Depuis quelques années, on assiste à une recrudescence ● ● des messages à caractère sexiste dans les médias de masse, particulièrement ceux privilégiés par les jeunes, tels le Web, les magazines et la télévision. Sachant que les jeunes passent environ huit heures par jour à consommer différentes formes de médias, pas surprenant que l'on se demande si les messages qui y sont véhiculés ont une influence significative sur leurs comportements, notamment dans leur rapport à la sexualité. L'égalité entre les sexes risque-t-elle d'en souffrir?

Le 20^e siècle a été marquant pour l'histoire des femmes. Mais ces gains n'ont pas été acquis sans opposition. Si certains actes misogynes individuels ont marqué l'imaginaire collectif, telle la tuerie de Polytechnique, le ressac anti-féministe s'est aussi opéré, mais d'une façon beaucoup plus subtile et perverse : dans les médias. Et le procédé a fonctionné.

En 2010, peu de jeunes femmes se qualifient de féministes par peur d'être perçues comme des lesbiennes frustrées aux allures masculines. Curieusement,

quand je demande à mes amies de me donner un seul exemple de féministe répondant à ces critères, aucun nom ne leur vient en tête. D'où provient cette image négative des féministes? On peut facilement avancer que les médias ont leur part de responsabilité dans la fabrication de l'image erronée que beaucoup se sont faite des féministes.

L'un des messages que les médias envoient aux filles est le suivant : plaire aux garçons est l'objectif à atteindre. Et pour réussir, elles doivent être sexy. L'intelligence est d'ailleurs souvent mise en opposition avec la beauté, la pornographie poussant cette vision dichotomique encore plus loin. Les médias ont un fort pouvoir d'influence et nombreuses sont les jeunes filles à reproduire les images qu'on leur présente. Le producteur des films pornos *Girls Gone Wild* l'a compris. Plusieurs filles sont prêtes à se dévêtir et à avoir des rapports sexuels devant la caméra, le tout gratuitement, dans le seul but de se voir confirmer leur statut de filles sexy.

Récemment, de nouveaux comportements sexuels ont été observés chez les jeunes. Il serait important de réfléchir aux motifs qui les animent. Par

exemple, les filles prennent-elles vraiment plaisir à pratiquer la sodomie ou l'éjaculation faciale ou le font-elles pour plaire? La question se pose.

Évidemment, les médias ne sont pas les seuls outils de transmission des normes et des valeurs culturelles. La famille, l'école, les amis jouent aussi un rôle important. Mais une chose est certaine : les jeunes sont plus enclins à croire et à reproduire le contenu des médias puisqu'ils sont en plein processus de construction de leur identité et qu'ils n'ont pas encore développé pleinement leurs capacités à critiquer et à analyser.

Le plus dommage, c'est que les médias pourraient avoir une influence positive sur les filles. Par exemple, en leur présentant des modèles de femmes indépendantes qui cherchent à combler leurs propres désirs, besoins et aspirations, de même que différents modèles féminins, d'apparence et d'orientation sexuelle diversifiées, sans hiérarchiser ni l'un ni l'autre des modèles. À quand un véritable changement? ::

* Âgée de 25 ans et militante pour l'égalité hommes-femmes depuis quelques années déjà, Milaine Alarie a fondé en 2006 une ONG féministe, la Collective des luttes pour l'abolition de la prostitution (CLAP). Elle a récemment travaillé en Bolivie comme conseillère en promotion de l'égalité entre les sexes. Étudiante à la maîtrise en sociologie, elle étudie l'influence des médias sur les attitudes et les comportements sexuels des jeunes.



La journée du 8 mars est l'occasion de réfléchir à la place réservée aux femmes dans la société québécoise. C'est aussi le moment de considérer les gains acquis au cours des dernières années et de reconnaître la pertinence de poursuivre les efforts pour faire la promotion de l'égalité comme source de justice, d'harmonie et de prospérité.

Le gouvernement du Québec s'inscrit dans cette démarche et met tout en œuvre pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une valeur qui inspire les attitudes et les comportements dans tous les aspects de la vie.

C'est pourquoi nous avons adopté la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. C'est pourquoi, aussi, nous avons amendé la Charte des droits et libertés de la personne afin que cette valeur soit ancrée dans les fondements légaux de la société québécoise.

Quand nous nous arrêtons pour regarder le chemin parcouru, le bilan est positif, mais il reste encore du travail à faire pour atteindre l'égalité réelle. Et ce travail, nous sommes bien déterminés à l'accomplir ensemble!

Bonne Journée internationale des femmes!

La ministre de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine,

CHRISTINE ST-PIERRE

Québec 